LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5353 - LUNDI 21 DÉCEMBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



DÉMOLITIONS ET RELOGEMENT DES FAMILLES

La «guerre» aux bidonvilles gagnée

Page 5

Alors qu'aucune modification d'âge n'est prévue pour le départ à la retraite

RACHAT D'ANNÉES POUR LES NON-SALARIÉS



Les travailleurs non salariés, qui exercent pour leur propre compte mais qui n'ont pas réuni la période minimum de travail requise pour bénéficier d'une pension de retraite, peuvent racheter des années d'assurance.

Page 3



RÈGLEMENT DU CONFLIT AU SAHARA OCCIDENTAL

Lamamra : L'Algérie ne cesse d'appuyer le SG de l'ONU

Page 3



LE MOUVEMENT A DURÉ DEUX HEURES

Débrayage des employés d'Air Algérie à l'aéroport d'Alger

Page 3



COUPE D'ALGÉRIE (32es DE FINALE) :

La JS Kabylie et le MCO kapos cette saison

Page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

ELECTIONS SÉNATORIALES À BÉJAÏA

M. Benhamadi exhorte les élus à rester mobilisés

L'EX-MINISTRE des Postes et Télécommunications, M. Moussa Benhamadi, également membre du comité central du FLN, est venu à Béjaïa afin de mobiliser les élus de sa formation politique autour de son candidat aux sénatoriales du 29 décembre.
Il a présidé hier une assemblée générale des élus à l'hôtel Cristal où il a appelé l'ensemble des élus à se mobiliser le jour «J» pour consacrer la victoire de M. Abdelhamdi Merouani.
La réunion a permis à l'hôte de Béjaïa et aux responsables du parti d'évaluer la campagne électorale qui amorce son dernier virage. Il a exprimé sa satisfaction sur la mobilisation des élus et s'est montré optimiste pou conserver le siège de Béjaïa le 29 du mois en cours.
Cependant, il n'a pas manqué d'exhorter le candidat et les élus à «poursuivre, sans relâche, la campagne jusqu'au dernier jour et même le jour de la joute électorale».
L'ex-ministre s'est félicité des primaires du parti qui se sont déroulés dans un climat purement démocratique et sans provoquer de clivages, relevant plus loin la cohésion qui a prévalu au niveau local et «l'engament» des élus auprès du candidat du parti.
Pour, M. Benhamdi «le rendez-vous du 29 décembre est très important autant pour l'avenir du parti que pour celui du pays».
Il a souligné par la suite, «l'importance» des prochains rendez-vous électoraux qui pointent à l'horizon, notamment celui lié au projet de révision de la constitution qui vise «à renforcer l'acte politique qui est en soi une motivation de plus pour se mobiliser davantage», car, ajoute-t-il, «le FLN est un parti de référence qui garantit la stabilité du pays ».
Auparavant, plusieurs intervenants se sont succédé au micro pour parler favorablement qualités du candidat du FLN et de ses compétences.
De son côté, le candidat du FLN, M. Merouani, a déroulé le bilan de la campagne qu'il a menée, affirmant avoir parcouru la plupart des communes pour rencontrer les élus et obtenir leur appui, se félicitant de l'accueil et l'aide qui lui ont été réservées.

N. B.

LES TRAVAILLEURS NON SALARIÉS PEUVENT RACHETER DES ANNÉES D'ASSURANCE

La cotisation sociale augmentera à 360 000 DA

Les travailleurs non salariés, qui exercent pour leur propre compte, mais qui n'ont pas réuni la période minimum de travail requise pour bénéficier d'une pension de retraite, peuvent racheter des années d'assurance.



Le nouveau décret exécutif n°15-289 du 14 novembre 2015 relatif à la sécurité sociale de cette catégorie prévoit des dispositions permettant, notamment, le rachat d'années d'assurance au titre de la retraite, à concurrence de 5 années pour les non-salariés ne réunissant pas le nombre minimum d'années de travail pour avoir une pension de retraite à l'âge de 65 ans. Selon les explications du directeur général de la sécurité sociale au ministère, Djaouad Bourkaib, le nouveau texte prévoit, par ailleurs, des dispositions inhérentes aux prestations en nature, à l'assurance invalidité, à l'assurance décès et enfin à la cotisation. «Ces dispositions préconisent, dans leur ensemble, l'amélioration de l'accessibilité aux prestations et l'adaptation du système de cotisations et de déclarations», a-t-il assuré dans une déclaration à l'APS.
Concernant le chapitre financement, le décret prévoit un nouveau plafond de l'assiette annuelle de cotisation par le non-salarié travaillant pour son propre compte, qui passera de 8 fois le SNMG à 20 fois, de sorte que les cotisants «au plafond» pourront donner une retraite égale à 15 fois le SNMG, a-t-il fait savoir. Ce décret stipule également la possibilité d'accorder un échéancier de paiement de la cotisation annuelle pour les non-salariés de certaines branches ou secteurs d'activités qui seront fixés par arrêté du ministre chargé de la Sécurité sociale.
Il prévoit par ailleurs, une modification des conditions d'ouverture de droit aux prestations en nature des assurances maladie et maternité et à la pension d'invalidité, dont l'objectif est l'amélioration et la facilitation de l'accessibilité à ces prestations par les personnes exerçant une activité non salariée. Ainsi, les travailleurs non salariés pourront conserver leurs droits aux prestations en nature (droit à la prise en charge des soins de santé) en cas de cessation d'activité avant la fin de l'année durant laquelle la cotisation a été versée, a-t-il rassuré.
M. Bourkaib a également révélé que pour les travailleurs non salariés, débiteurs de cotisations antérieures, il leur suffira de souscrire à un échéancier de paiement de leurs cotisations pour ouvrir droit aux prestations en nature.
Pour le directeur général de la sécurité sociale au ministère, ce nouveau texte est plus souple que l'ancien du fait que les dispositions du décret abrogé (décret n° 85-35) ne permettaient l'obtention de ces droits qu'à la seule condition d'un paiement intégral des cotisations, y compris les majorations et les pénalités de retard.
Concernant les conditions d'ouverture du droit à la pension d'invalidité, le nouveau décret prévoit pour la personne non salariée la condition d'incapacité absolue à exercer «sa profession» au lieu de l'incapacité absolue à exercer «une activité quelconque», comme le prévoyait le décret 85-35 abrogé et qui s'est avérée être une condition «très restrictive pour l'acquisition du droit à la pension d'invalidité», a-t-il dit.
En matière d'assurance décès, le décret de 2015 introduit de nouvelles dispositions en faveur des ayants droit d'un titulaire d'une pension de retraite ayant continué son activité après son admission à la retraite, puisqu'ils pourront désormais bénéficier de l'avantage «le plus favorable» en termes d'assiette de calcul du capital décès en comptabilisant toutes les années de cotisation, selon M. Bourkaib.
Le nouveau décret exécutif relatif à la sécurité sociale des non-salariés ne prévoit aucune modification de l'âge de la retraire de cette catégorie de travailleurs.

Z. M.

APRÈS DES EXAMENS SCIENTIFIQUES

Le chef d'un groupe terroriste éliminé à Jijel par l'ANP identifié

UN «DANGEREUX criminel», chef d'un groupe terroriste qui a commis plusieurs «actes odieux», éliminé lors d'une opération de qualité menée vendredi par un détachement de l'ANP, a été identifié après examens scientifiques, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).
«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, il a été procédé, après examens scientifiques, à l'identification du terroriste éliminé lors d'une opération de qualité menée par un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Jijel/5e Région militaire, le 18 décembre 2015, près de Ras Amahrane à El Milia», a précisé la même source.
Le MDN a ajouté qu'il «s'agit en l'occurrence d'un dangereux criminel notoire dénommé L. Abdelkader, dit Essoudeur, chef d'un groupe terroriste qui a commis plusieurs actes odieux dans la région. Ledit terroriste était l'un des premiers criminels ayant rejoint les groupes terroristes en 1994».
Dans le même contexte, quatre éléments (04) de soutien au terrorisme ont été arrêtés et trois (03) caches ont été découvertes et détruites, a relevé le MDN.
«Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine et la criminalité organisée, des éléments des gardes-côtes d'Annaba/5e RM ont déjoué, lors de deux interventions, le 19 décembre 2015, des tentatives d'émigration clandestine de vingt-cinq (25) personnes, à bord de deux embarcations au nord de Ras El-Hamra à Annaba. Ces interventions se sont déroulées dans de bonnes conditions, selon le MDN.
D'autre part et au niveau de la 6e RM, un détachement relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam a arrêté neuf (09) contrebandiers et saisi deux (02) véhicules tout-terrain et dix (10) détecteurs de métaux.
A Tlemcen/2e RM, des éléments des gardes-frontières ont déjoué une tentative de colportage de 41 kilogrammes de kif traité.

S. N.

RETRAITÉS ET MALADES CHRONIQUES

Gratuité des analyses et de l'imagerie médicales à partir de 2016

LES RETRAITÉS souffrant de maladies chroniques bénéficieront de la gratuité des analyses et de l'imagerie médicales dans le cadre du système tiers payant, à partir de l'année 2016, a indiqué hier un responsable au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.
«A partir de 2016, la convention entre la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) et les praticiens médicaux sera actualisée pour améliorer l'accessibilité aux soins pour les retraités malades chroniques, notamment ceux à faible revenu en leur permettant de bénéficier gratuitement des consultations et des actes médicaux essentiels pour le suivi de leur maladie», a précisé le directeur général de la sécurité sociale au ministère, Djaouad Bourkaïb.
Il s'agit, notamment, d'élargir la convention aux laboratoires d'analyses médicales et aux centres d'imagerie médicale dans le cadre de la prise en charge du protocole annuel de soins établi par le médecin traitant au profit de cette catégorie de retraités, a-t-il dit.
Ce protocole devra définir les modalités de suivi du patient au cours de l'année, avec la précision de la périodicité des consultations et des examens complémentaires à effectuer (actes médicaux, radiologiques et biologiques).
Par ailleurs, la révision de cette convention vise à garantir «une plus grande proximité entre la sécurité sociale et les praticiens médicaux conventionnés pour l'amélioration de la qualité des soins, une meilleure maîtrise des dépenses de santé et la lutte contre les abus multiformes en matière de soins de santé», selon le même responsable.
M. Bourkaïb a fait savoir que l'actualisation de cette convention se fera en concertation avec les représentants des organisations professionnelles et l'ordre des médecins en tenant compte des équilibres financiers des organismes de la sécurité sociale.

S. N.

RÈGLEMENT DU CONFLIT AU SAHARA OCCIDENTAL

Lamamra : l'Algérie ne cesse d'appuyer le SG de l'ONU

Le chef de la diplomatie Ramtane Lamamra, a indiqué que l'Algérie ne ménagera aucun effort pour appuyer les efforts du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki Mooon, en vue du règlement du conflit de décolonisation au Sahara occidental opposant le Front Polisario au Maroc.

«Nous formons le vœu que la visite prochaine dans la région du Secrétaire général de l'ONU Ban Ki Moon soit l'occasion pour ramener les deux parties à la table des négociations en vue de la relance du processus de paix «, a souligné M. Lamamra hier à Oran lors de l'ouverture du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique. Il a assuré que «l'Algérie, en ce qui la concerne, ne ménagera aucun effort pour appuyer les efforts du SG de l'ONU et de son envoyé personnel, pour l'avènement d'un règlement définitif de ce conflit à travers la tenue du referendum d'autodétermination».



DR

«Au Sahara occidental, le processus de règlement mené par les Nations unies depuis 1990 est dans l'impasse», a-t-il fait observer, tout en estimant que «les propositions de règlement communiquées en 2007 par les deux parties, le Maroc et le Front Polisario, n'ont pas permis la relance des négociations et aucun progrès n'a pu être enregistré depuis lors». Tout en relevant les difficultés rencontrées par l'envoyé personnel du SG de l'ONU, l'envoyé personnel Christopher Ross et Mme Kim Bolduk, sa représentante spéciale et chef de la Minurso, M. Lamamra a déploré l'attitude affichée par le Maroc.

«Au lieu de s'engager dans la recherche et la mise en œuvre d'un règlement de ce différend, comme l'y appellent les résolutions pertinentes de l'Union africaine et des Nations unies, le Maroc a malheureusement multiplié, tout au long de ces 40 années d'occupation, les manœuvres dilatoires», a-t-il dit, tout en appelant les Nations unies, et singulièrement le Conseil de sécurité, à «assumer leurs responsabilités pour hâter l'avènement d'une solution conforme à la légalité internationale et mettre ainsi fin au calvaire qu'endure le peuple sahraoui sous l'occupation, dans son propre territoire, et dans les épreuves de l'exil».

Le conflit du Sahara Occidental est le plus vieux en Afrique. Eclaté en 1975, les belligérants, le Maroc et le Front Polisario, ont conclu un cessez-le-feu en 1991 suivi de négociations qui ont conduit à la signature des accords de Houston (Etats-Unis).

Ces accords prévoient la tenue d'un referendum d'autodétermination du peuple sahraoui qui a été ensuite renié par l'occupant marocain.

Il est à rappeler que le Conseil de sécurité et en vertu de ses prérogatives, est en mesure de faire une déclaration présidentielle de soutien fort et sans équivoque au secrétaire général de l'ONU, qui avait demandé le 4 novembre dernier aux deux parties du conflit (le Maroc et le Front Polisario) d'établir des négociations directes et véritables afin de parvenir à une solution politique qui garantit au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination.

K. M.

LA SITUATION POLITIQUE PRÉOCCUPE ENCORE

La IIe République pourrait-elle naître des cendres de l'ancienne Constitution ?

LA SITUATION politique en Algérie continue de susciter des doutes et des appréhensions dans les chancelleries occidentales. La diplomate US en poste à Alger le dit à demi-mot. «Il est clair que les choses bougent en Algérie (…) Il y a des changements qui durent depuis un bon moment. Et comme tout le monde, nous attendons le lancement des réformes constitutionnelles. La situation sera plus claire dans quelques semaines ou dans quelques mois» a indiqué Mme Joan A. Polaschik, ambassadrice des Etats-Unis à Alger dans un entretien paru hier sur le site électronique impact24. La représentante des USA, dont c'est la première intervention publique depuis qu'elle a été nommée en Algérie, faisait allusion au projet de révision de la Constitution que la présidence de la République doit rendre public dans les prochains jours.

L'ambassadrice américaine n'a pas eu besoin d'user de circonlocutions pour dire que la situation politique est loin d'être ce qu'elle devrait être. Elle laisse même planer un certain flou sur les réelles intentions du pouvoir sur la nature du document ainsi que sur les grandes questions qui cristallisent le jeu politique du pays. La première de ces vérités est en rapport avec le projet de révision de la Constitution, défendu bec et ongles par les alliés du cercle présidentiel. Cette partie, qui soutient la thèse selon laquelle la modification de la Constitution dont il est question aujourd'hui, répond à des impératifs liés à l'intérêt général, est-elle la bonne ? Pour autant, la IIe République tant souhaitée pourrait-elle naître des cendres de l'ancienne Constitution et propulserait-elle l'Algérie dans la cour des grandes démocraties mondiales ? La seconde question est liée, par contre, au fait que le combat pour l'alternance n'est pas un long fleuve tranquille.

L'alternance donc exige de tous qu'ils acceptent de sacrifier les intérêts personnels au profit de ceux du pays. La deuxième vérité de la diplomate américaine est la suivante : «La situation sera plus claire dans quelques semaines ou dans quelques mois» dit-elle. Cette phrase, dont la charge politique est grande, pourrait susciter dans le contexte algérien actuel une levée de boucliers de la part de ceux qui continuent d'exploiter à des fins politiques le sentiment nationaliste le plus étroit.

Un nouvel ordre politique, c'est dans les cordes

Tous les regards sont en effet braqués sur la mouture finale et ce qui sortira du texte qui donnera le coup d'envoi à un nouvel ordre politique. Pour le commun des Algériens, les explications de la refondation se font toujours attendre.. La révision de la Constitution est une affaire nationale qui intéresse toutes les couches de la société et qui s'inscrit dans une dynamique de progrès. La question ici est de savoir quelle forme de révision est en préparation.

Quel est le texte qui sera soumis au vote du Parlement? Voilà des questions préalables de bonne foi et de transparence. Cela dit, l'ambassadrice américaine a mis les pieds dans le plat par ses vérités. Certains l'ont certainement applaudie. D'autres s'indignent qu'elle s'ingère dans les affaires intérieures du pays. Ce reproche pourrait ne pas tenir la route car l'Algérie, dans sa quête laborieuse et quotidienne de la démocratie, a certainement besoin d'être accompagnée et soutenue par tous. On peut donc en conclure que les différents amendements qui vont être apportés à la Loi fondamentale seront dictés par le souci de tirer la démocratie vers le haut et de faire en sorte que le citoyen puisse jouir de davantage de libertés.

Hocine Adryen

LE MOUVEMENT A DURÉ DEUX HEURES

Débrayage des employés d'Air Algérie à l'aéroport d'Alger

UN MOUVEMENT de protestation imprévu du personnel technique d'Air Algérie a eu lieu hier en fin de matinée à l'aéroport d'Alger Houari-Boumediene, a annoncé la compagnie aérienne dans un communiqué. Le mouvement de protestation a duré deux heures et perturbé «légèrement le programme de vol». C'est ce qu'a indiqué hier Air Algérie. Ce débrayage a été vite résolu par la direction générale d'Air Algérie qui a effectué des consultations avec les techniciens au sol à l'origine du mouvement. Les grévistes n'avaient pas informé ni transmis un préavis à la direction générale pour leur action, selon la direction de la communication. Le débrayage a pénalisé les voyageurs qui ont dû attendre plusieurs heures dans l'enceinte de l'aéroport international sans la moindre explication. La compagnie a fait savoir que les retards occasionnés ont été résorbés graduellement.

K. M.

l'Editorial

Par Nordine Mzalla

La drogue atomique



LE MINISTRE d'Etat, des Affaires étrangères et de la Coopération, Ramtane Lamamra, vient de lancer un vif appel en direction de la communauté internationale pour une lutte implacable contre le trafic de drogue. D'habitude, ce genre de thématique appartient aux départements de l'Intérieur ou au domaine sécuritaire, quand ce n'est pas les cadres de la santé qui tirent la sonnette d'alarme. Or, depuis quelques années, les narcotrafiquants et les terroristes ne font qu'un, si bien que la question de la stabilité de régions immenses dépend de la capacité des Etats à contrarier le business de la drogue. Le Sahel illustrant tragiquement cette nouvelle équation alors que les autochtones, un temps recrutés comme simples convoyeurs de marchandises, de l'ouest de l'Afrique vers l'Est et le Nord, sont désormais devenus des trafiquants confirmés prêts à tuer pour défendre leur commerce illicite. Ainsi, au cours des deux dernières décennies, la subversion subsaharienne a pu brasser de gros millions de dollars, en récoltant des rançons contre la libération d'otages occidentaux et grâce à l'acheminement des stupéfiants en provenance du Maroc ou des pays lointains de l'Amérique latine, qui débarquent leur poison en terre africaine par la façade Atlantique. Cette activité criminelle transnationale a procuré de tels dividendes financiers aux groupes terroristes de la région qu'ils disposent, à présent, d'équipements militaires et de moyens logistiques plus sophistiqués que la plupart des Etats très pauvres de la bande sahélo-saharienne. On se souvient encore de la débandade de l'armée malienne face aux «jihadistes» et groupes rebelles du Septentrion au printemps de l'année 2012. Le porte-parole du MAE algérien, Monsieur Abdelaziz Benali, a d'ailleurs mis en exergue ce chiffre d'affaires effrayant que des experts internationaux ont avancé en ce qui concerne les trafics en tous genres dans le sous-continent :»Un milliard de dollars par an» au bénéfice du grand banditisme impliqué à la fois dans le terrorisme et certains conflits politiques qui menacent des pays et compromettent le développement. Voilà pourquoi la problématique du trafic de drogue s'impose comme une urgence à traiter au niveau international. Parce que les gros dealers du désert peuvent, de nos jours, désintégrer des nations en ruinant leur souveraineté. Par la voix de Ramtane Lamamra, l'Algérie en mesure assurément toute la gravité. Sera-t-elle entendue ? N. M.

APW DE BÉJAÏA

Le budget primitif 2016 adopté

LE BUDGET primitif de l'exercice 2016 a été examiné et adopté lors d'une session ordinaire de l'APW tenue hier. Ce budget est de l'ordre de 4,193 milliards de dinars: 2,9 milliards de dinars sont destinés au fonctionnement et 1,2 milliard de dinars sont affectés aux équipements publics.
«Ce budget n'est pas loin de celui de l'exercice précédent 2015», a commenté le P/APW. Le budget 2016 a été présenté par le DAL avant que les membres de la commission finance et économie de l'APW ne prennent le relais pour détailler les affectations budgétaires par chapitre et par secteur. Une enveloppe budgétaire de 13 millions de dinars a été débloquée pour aider à soutenir le fonctionnement des cantines scolaires et elle a été revue à la hausse sur proposition du DAL, a-t-on expliqué.
Aussi, 10 millions de dinars ont été affectés à la création d'une pépinière et 7 autres millions de dinars ont été alloués aux associations. Ce qui a valu, sur ce point, les critiques acerbes des membres de l'APW, notamment des élus du RCD qui ont rappelé la mauvaise gestion de ce chapitre par la majorité aux commandes de l'APW.
Les élus du RCD ont rappelé qu' «une motion a été signée il y a plusieurs mois par 22 élus exigeant une commission d'enquête sur ce chapitre et que cet argent ne doit pas être affecté avant les conclusions d'une enquête». **N. B.**

BIR MOURAD RAÏS

L'école Mohamed Bekaï célèbre le Mawlid Ennabaoui Echarif

L'école primaire Mohamed Békaï des Sources (commune de Bir Mourad Raïs) a célébré mercredi après-midi l'anniversaire de la naissance du Prophète Mohamed (QSSSL) qui coïncide, faut-il le rappeler, avec le 12 du mois de rabie-El-Aouel, troisième mois de l'année hégirienne.



Une fête avancée pour permettre aux élèves de célébrer cet événement religieux. Une fête préparée pendant près de deux semaines par les instituteurs et l'équipe de l'administration, à sa tête M. Sekaï et la directrice avec le soutien de quelques parents d'élèves qui préparent, entre temps et faut-il le souligner, la création d'une association. Les élèves du niveau préparatoire jusqu'à ceux de la cinquième année se sont alternés sur scène pour décliner les prestations qu'ils ont préparées des jours durant avec leurs instituteurs.
Avec beaucoup d'élégance, les chérubins ont illustré leur talent sur les planches et ont montré de quoi ils sont capables lorsqu'ils sont épanouis et qu'on leur fasse confiance. Et ce qui a retenu surtout notre attention, c'est le sketch présenté, avec dextérité, par les élèves de la classe préparatoire expliquant ainsi à leurs camardes c'est quoi El Mawlid et surtout parler du prophète (QSSSL). Il y a aussi cet élève de quatrième année qui est monté sur scène pour psalmodier des sourates et versets coraniques et qui a superbement émerveillé, son monde, avec sa voix.
Une assistance composée d'élèves, d'enseignants, de parents et plusieurs directeurs d'écoles voisines invités, à l'occasion, en-sus de l'inspecteur de la zone qui était présent à ce gala. Il y a aussi cette animatrice de la fête, une élève de cinquième année, qui annonce, micro portable à la main, le programme et la classe qui doit relayer pour présenter sa prestation.
A chaque fois elle épate son jeune public et tout son monde avec sa maîtrise de la présentation et son franc-parler. Et pour animer la scène entre chaque prestation, des chants religieux sont diffusés pour combler le vide et les intermèdes et aussi pour captiver l'énergie des enfants. Et des chants religieux, il y'en avait beaucoup également, ainsi que de la poésie. Les enfants qui ont défilé par classe sur scène ont su répandre joyeusement leurs voies dans tout l'environnement de l'école.
Enfin, cette fête a, surtout, permis aux enfants de se divertir un peu après un trimestre très long et surtout fatigant à cause des programmes qui restent toujours trop chargés et difficilement assimilables. Et surtout faute d'une association pouvant créer une dynamique culturelle en faveur des enfants et changer les mentalités fermées qui résistent encore aux changements.
Enfin, Il s'agissait surtout aux parents et aux responsables de l'école de célébrer l'anniversaire de la naissance du Prophète (QSSSL), conserver jalousement nos us, et coutumes et perpétuer, surtout, cet évènement religieux. Les parents d'élèves ont émis le voeu pour que ce genre d'actions se reproduise à l'avenir.

N. B.

ALORS QUE L'ÉTAT DE TROIS MALADES EST JUGÉ INQUIÉTANT

La grippe saisonnière fait une cinquième victime à Tébessa

La panique s'empare des habitants de Tebessa après l'annonce, ces dernières quarante-huit heures du décès d'une cinquième personne atteinte de grippe saisonnière. Les cinq victimes, dont l'âge varie entre 27 et 74 ans, sont originaires de la localité de Chéria, distante d'une cinquantaine de kilomètre du chef-lieu de la wilaya de Tébessa. Trois autres cas sont actuellement sous surveillance médicale au CHU de Constantine et à l'hôpital de Tébessa, apprend-on de sources hospitalières. Ces cas ont vite fait de semer la panique dans toute la région, où des rumeurs ont fait état de leur contamination par le coronavirus « importé» d'Arabie saoudite, ou encore par le virus de la grippe aviaire et même celui responsable d'Ebola. Ce qui a contraint la tutelle à démentir avant-hier l'information précisant que ces cas sont dus à un virus ordinaire de grippe saisonnière mais qui s'avère être sévère. Une commission sera d'ailleurs à pied d'œuvre aujourd'hui, samedi, à l'hôpital Ahmed-Chebouk de Chéria afin de faire le point sur la situation. Ceci en attendant les résultats des analyses des échantillons envoyés à l'Institut Pasteur à Alger, apprend-on par ailleurs.

Amine B.

ATELIER DE RESTITUTION DE L'ETUDE SCHEMA NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DE L'ASSAINISSEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21 décembre 2015, Salle Dar El-Djazair - Palais des Expositions - Pins Maritimes, Alger

LA MISE en œuvre du plan d'action élaboré pour les quinze prochaines années permettra notamment de préserver les ressources en eau, de protéger la santé des populations, de développer l'irrigation des terres agricoles et d'améliorer la qualité des eaux littorales.
Le Schéma National de Développement de l'Assainissement (SNDA), qui a débuté il y a plus de deux ans, s'inscrit dans le cadre du programme Eau II. Il vise â doter le secteur de l'assainissement d'un outil de planification performant, permettant de définir la stratégie nationale algérienne en matière d'assainissement des eaux usées, et ce, à l'échelle des agglomérations et jusqu'à l'horizon 2030. Cette étude, financée par l'Union Européenne et pilotée par la direction de l'Assainissement et de la Protection de l'Environnement au sein du Ministère des Ressources en eau et de l'Environnement (MREE), vise la protection des ressources en eau, la réduction des maladies à transmission hydrique, la protection des milieux récepteurs y compris le littoral et de manière plus générale la lutte contre la précarité sanitaire,

Préserver les ressources en eau

L'Algérie comptait en 2013, 156 stations d'épuration dont près de 85 % réalisées dans les dix dernières années, ce qui témoigne des efforts considérables consentis par l'Etat algérien. Ces efforts ont permis de passer dune capacité totale nationale de traitement de 1,3 million d'équivalent habitants en 2000 à une capacité de 8,6 millions EQH en 2010, puis à 12.4 millions d'EQH en 2013 pour une population totale raccordée estimée â 29,4 millions d'habitants. Cependant, le traitement de la pollution collectée reste insuffisant, seuls 20% des effluents arrivent à une unité de traitement. La problématique est d'autant plus importante que la pression sur les ressources en eaux est amplifiée par la forte croissance de la population et de l'urbanisation, qui tendent à augmenter d'un côté les rejets d'eaux usées, et de l'autre les besoins en eau potable.

Une étude en quatre étapes

La société d'ingénierie française Egis Eau, mandataire de cette étude de programmation, s'est associée aux bureaux d'étude algériens AGC et Geosystem pour suivre une démarche en quatre grandes étapes, conformément aux objectifs spécifiques de cette étude.
Pour commencer, l'équipe d'étude a dressé un inventaire exhaustif des infrastructures d'assainissement existantes (réseaux et stations d'épuration), à l'échelle de l'ensemble du territoire algérien, couplé à un diagnostic d'ensemble du secteur de l'Assainissement urbain.
Dans un second temps, les experts ont développé un outil informatique opérationnel permettant d'une part l'archivage historique du patrimoine sectoriel (base de données, Système d'Information Géographique), et d'autre part, l'analyse de programmation d'infrastructures d'assainissement. Cet outil permet notamment de simuler les impacts sur l'environnement, d'identifier les travaux pertinents. Pour finir, un plan d'action chiffré et hiérarchisé pluriannuel spécifiant les priorités de mise en œuvre a été élaboré. Le SNDA prévoit également une stratégie d'amélioration de la gouvernance de l'assainissement afin de placer les institutions algériennes dans les meilleures conditions pour relever le grand défi que constitue la gestion efficace de l'assainissement dans les années à venir.
Le coût d'investissement pour la mise en œuvre du SNDA est estimé â presque 3 500 milliards de dinars. La réalisation en seulement 15 ans d'un tel niveau d'investissement demandera un fort dynamisme couplé à une grande rigueur de gestion de la part des institutions de l'assainissement.
De nombreuses réunions de travail ont eu lieu entre la DAPE, UAP (Unité d1 Appui au Programme) et les prestataires (Egis Eau)

DÉMOLITIONS ET RELOGEMENT DES FAMILLES

La «guerre» aux bidonvilles tire à sa fin

Ce sont des milliers de bidonvilles qui ont été rasés depuis le début de l'année en cours. Une véritable «campagne» menée par l'Etat dont le seul objectif est d'en finir, une fois pour toutes, avec le phénomène.



L'année 2015 tire à sa fin en emportant avec elle un lot important de bidonvilles éradiqués. Par milliers, les lieux de transit qui, autrefois, avaient offensé l'esthétique de la ville d'Alger à l'instar des autres régions du pays, sont finalement éradiqués.
Des centaines, voire des milliers d'opérations de relogement de familles se sont déroulées durant ces cinq dernières années, mais l'année 2015 a été la plus importante en matière de lutte contre le phénomène des bidonvilles. D'anciens lieux de transit tristement célèbres ont été éradiqués, à l'image de Céleste ou autres Baucheray et Oued S'mar.
La cadence des opérations de relogement a battu tous les records durant l'année 2015. Plus de 45 000 familles qui logeaient dans des bidonvilles, des chalets, des fermes anciennes et dans les terrasses d'immeubles ont été relogées dans de nouveaux appartements dans le cadre des logements sociaux.
Le 17 décembre passé, sur réquisition du wali d'Alger, les gendarmes des brigades territoriales d'El-Harrach et de Rouiba, renforcés par quatre escadrons d'intervention de la Gendarmerie nationale et des Sections de sécurité et d'intervention du groupement territorial, se sont déplacés aux sites Timtit, El-Makaria, Badjarah, Hais, Oued Ouchayah et Ali Said, sis dans les communes d'El Harrach, Maqaria, Badjarah, Hussein-Dey et Rouiba, pour assister les autorités administratives locales dans l'opération de relogement de 1 093 familles dans les cités des 1 424 et 600 logements à Kourifa, commune d'El Harrach, et 1 540 logements à la cité Souachette, commune de Rouiba.
A 22 heures, 493 familles ont été relogées, alors que 99 autres exclues de l'opération au motif qu'elles avaient bénéficié auparavant de logements, ont quitté les lieux sans entrave et leurs habitations précaires ont été démolies. Deux jours avant, le 15 décembre dernier, sur réquisition du wali de Tlemcen, les gendarmes des brigades de la compagnie territoriale de Tlemcen, renforcés par un escadron d'intervention de la Gendarmerie nationale, ont été dirigés vers les sites des bidonvilles Béni Boublane et la pépinière, circonscription communale de Mansourah, pour assister les services compétents dans l'opération de relogement de 189 familles dans une nouvelle cité mitoyenne.
Le même jour à Annaba, sur réquisition du Président de l'APC de Berrahal, les gendarmes de la brigade territoriale locale, renforcés par un escadron d'intervention de la Gendarmerie nationale, se sont déplacés à la cité Kalitous de la localité pour assister les services de l'urbanisme de ladite APC dans l'opération de démolition de sept habitations érigées illicitement par des riverains sur un terrain domanial.
Par ailleurs, les gendarmes de Tlemcen ont assuré la sécurité de l'opération de relogement de 134 familles. En effet, sur réquisition du Président de l'APC de Chetouane, les gendarmes des brigades de la compagnie territoriale de Tlemcen, appuyés par un escadron d'intervention de la Gendarmerie nationale, ont assisté les autorités administratives locales dans l'opération de relogement de 134 familles occupant des habitations précaires aux cités de Hamri, Mossala, Ouzidane, Safsaf et Aïn-Hout, circonscription communale de Chetouane, dans la cité des 400 logements à Boudjelida, commune de Tlemcen. La lutte contre les bidonvilles, dont le gouvernement a fait son cheval de bataille, a été le fait marquant de cette année. A Ghardaïa, un dispositif de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales a assisté les autorités administratives locales dans l'opération de relogement de 21 familles occupant des habitations précaires dans les bidonvilles de Tleghemet et Sidi Abdelkader de la localité d'El-Guerara, dans la cité des 100 logements de la même commune.
Cette fois à Oran, un immense lieu de transit abritant quelque 850 familles a été entièrement rasé et les sinistrés relogés dans de nouvelles cités.
Ici, les gendarmes des brigades de la compagnie territoriale d'Arzew (Oran), renforcés par trois Sections de sécurité et d'intervention du groupement territorial, ont été dirigés vers les bidonvilles de la localité pour assister les autorités administratives locales dans l'opération de relogement de 850 familles dans la cité d'El Mohguen de la localité. Sur réquisition du wali, les gendarmes des brigades de la compagnie territoriale d'Arzew (Oran), appuyés par trois Sections de sécurité et d'intervention du groupement territorial, ont été dirigés vers les sites des bidonvilles implantés dans la circonscription communale de Hassi Benokba, pour assister les autorités administratives locales dans l'opération de relogement de 150 familles dans la cité Ellouz de la même commune.
A Alger, la politique d'éradication des bidonvilles a été très poussée durant l'année 2015. Il y a une semaine, sur réquisition du wali, les gendarmes de la brigade territoriale de Réghaïa (Alger), appuyés par un escadron d'intervention de la Gendarmerie nationale, ont assisté les autorités administratives locales dans l'opération de démolition de deux habitations érigées illicitement sur un terrain domanial.
Sur réquisition du wali, les gendarmes des brigades de la compagnie territoriale de Douéra, renforcés par un escadron d'intervention de la Gendarmerie nationale, ont assisté les autorités administratives locales dans l'opération de démolition de huit habitations érigées illicitement sur un terrain domanial, dans la circonscription communale de Khraissia.

F. Sofiane

NUMÉRO VERT 10.55 DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Près de 7 millions d'appels enregistrés depuis sa mise en service en 2011

DEPUIS sa mise en service en 2011, le numéro vert (10.55) de la Gendarmerie nationale a enregistré près de 7 millions d'appels téléphoniques, soit une moyenne d'un million d'appels téléphoniques par an.
Les citoyens sollicitent de plus en plus le numéro vert de la Gendarmerie nationale depuis sa mise en place en 2011, non seulement pour les appels de secours, mais aussi pour dénoncer des crimes, des vols, signaler des accidents ou tout simplement pour demander des informations. Tel est le constat fait par la Gendarmerie nationale. «Pas moins de 6 923 835 appels téléphoniques sur le numéro vert ont été enregistrés par la Gendarmerie nationale, qui reçoit 12 000 appels par jour», a indiqué le colonel Abdelhamid Kerroud, chargé de l'information et de la communication à la Gendarmerie nationale, lors d'une conférence de presse de presse tenue hier au Forum d'El Moudjahid.
En ce qui concerne la nature des appels, le colonel Kerroud a affirmé que 130 000 appels ont été passés pour signaler des accidents de la circulation, 56 916 appels pour dénoncer des menaces sur des personnes ou des biens. La Gendarmerie nationale par ailleurs reçu 299 212 appels pour demander de l'aide.
S'agissant des communications de citoyens dénonçant des crimes relatifs à la contrebande, au trafic de drogue et au terrorisme, près de 81 580 appels téléphoniques ont été exploités dans ce cadre, ce qui renseigne, selon lui, sur «la prise de conscience du citoyen». Le plus grand nombre d'appels, explique-t-il, a été enregistré dans les grandes villes. La wilaya d'Alger vient en tête, suivie de la wilaya d'Oran, celle d'Annaba et enfin la wilaya de Constantine, qui vient en dernière position.

3 341 personnes interpellées en flagrant délit

L'utilisation du numéro vert de la Gendarmerie nationale a conduit à 196 396 interventions des unités opérationnelles, dont 3 341 ont permis l'interpellation de personnes en flagrant délit. Selon lui, 75 à 80% des appels sur le numéro vert ont abouti à des résultats, tandis que 20 à 25% n'ont abouti à aucun résultat.

Des groupes de terroristes démantelés grâce au 10.55

Répondant à une question sur le nombre de terroristes interpellés grâce au numéro vert, le colonel Kerroud a répondu être soumis à l'obligation de réserve. Néanmoins, ce dernier a affirmé que plusieurs personnes ont été arrêtées et des groupes de terroristes démantelés.
Par ailleurs, du 5 novembre au 5 décembre de l'année en cours, 104 000 appels ont été enregistrés par les services de la Gendarmerie nationale, qui ont conduit à l'interpellation de 79 personnes en flagrant délit, a indiqué le colonel Kerroud. La même source estime à ce propos que le numéro vert de la Gendarmerie nationale (10.55) a permis de résoudre plusieurs affaires liées au crime organisé. Depuis le lancement officiel de la pré-plainte au mois d'avril dernier, la direction de la télématique a enregistré 2 000 plaintes sur le site web de la GN dédié aux citoyens. Sur un autre volet, et pour ce qui est du phénomène de kidnapping d'enfants, qui a semé la panique au sein de la société algérienne, le colonel Kerroud affirme que le nombre de cas d'enlèvements signalés à la Gendarmerie nationale ne dépasse pas 21 cas, dont 13 se sont avérés justes. Dans la majorité des cas étudiés, les cas signalés à la gendarmerie sont liés à l'insécurité familiale et non à l'insécurité sociale, a-t-il expliqué.
Tout en imputant la responsabilité à certains parents, le colonel Kerroud a tenu à assurer qu'il n'y avait aucun réseau de kidnapping d'enfants. Par ailleurs, le colonel Kerroud a apporté un démenti à l'information faisant état de l'enlèvement de 200 étudiantes universitaires. Abordant, en outre, le commerce illicite des pétards, le conférencier a indiqué que 3 millions d'unités de pétards ont été saisis par les services de la Gendarmerie nationale en 2014. «Il faut qu'il y ait une prise de conscience de la part des parents afin de préserver la santé de leurs enfants et de ne pas encourager ce commerce informel», a-t-il préconisé.

Lynda Louifi

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA COMMUNICATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02/2015

Le Ministère de la communication lance un appel d'offres national restreint pour l'ameublement et équipement du nouveau siège du Ministère de la Communication, réparti en six (06) lots :

Lot n° 01 : Acquisition de meubles et mobiliers de bureaux (pose, montage et agencement) ;
Lot n° 02 : Acquisition et pose de stores intérieurs, rideaux, tapis et moquette ;
Lot n° 03 : Acquisition de matériels électroménagers ;
Lot n° 04 : Acquisition de matériels de cafétéria et restaurants ;
Lot n° 05 : Equipement de la salle de conférences ;
Lot n° 06 : Acquisition et installation des plaques signalétiques.

Chaque candidat peut soumissionner pour un (1) ou plusieurs lots. Le service contractant peut limiter le nombre de lots à attribuer à chaque soumissionnaire.
1/ Eligibilité et conditions de participation à l'appel d'offres :
Sont éligibles à participer à l'appel d'offres du présent cahier des charges les fabricants, les représentants dûment agréés et les distributeurs répondant à la condition de soumission définie ci-dessous pour chaque lot :
- Avoir réalisé au moins un projet similaire justifié par une attestation de bonne exécution.

2/Retrait du cahier des charges :
Les candidats intéressés pourront retirer le présent cahier des charges directement ou par des représentants dûment mandatés par leurs soins auprès de la Direction de l'Administration et des Moyens- Bureau des Marchés, contre présentation d'un récépissé de versement au régisseur du Ministère de la Communication sis : Avenue des trois frères BOUADOU - BIR MOURAD RAIS ALGER - WILAYA D'ALGER de la somme de Cinq mille dinars algériens (5 000 DA), non remboursable.
3/Durée de préparation des offres :
La durée de préparation des offres est fixée à quarante (40) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse ou *le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP)*.
Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (Vendredi ou Samedi), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

4/Date et heure limite de dépôt des offres :
La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, de 09H00 à 12H00.
5/Durée de validité de l'offre
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres, augmentée de trois (03) mois, et ce à compter du jour de dépôt des offres et de l'ouverture des plis.
6/ Documents exigés du soumissionnaire et contenu des offres :
Les documents à fournir sont mentionnés dans l'article 16 de l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges.
7/Présentation de l'offre :
Les offres accompagnées des pièces exigées devront être élaborées et présentées conformément aux conditions décrites dans le cahier des charges.
Les offres doivent comporter une offre technique (enveloppe A) et une offre financière (enveloppe B).
L'offre du soumissionnaire contiendra les deux (02) enveloppes cachetées et distinctes qui seront mises dans une enveloppe extérieure unique portant la mention suivante :
Appel d'offres national restreint n° 02 /2015
«Ameublement et équipement du nouveau siège du Ministère de la Communication»
A NE PAS OUVRIR
8/Adresse pour le dépôt des offres :
MINISTERE DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES MOYENS
Avenue des trois frères Bouadou Bir Mourad Rais - Alger
9/Ouverture des plis :
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu publiquement le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres au niveau du siège du Ministère de la Communication, sis à avenue des trois frères Bouadou - Bir Mourad Rais Alger - wilaya d'Alger, à 13h00.
NB : Pour plus d'information, les entreprises intéressées par ce présent appel d'offres pourront consulter le site web du Ministère de la Communication : **www.ministèredelacommunication.dz**

Le Jeune Indépendant **du 21/12/2015 / ANEP N° 359 644**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA COMMUNICATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 03/2015

Le Ministère de la Communication lance un appel d'offres national restreint pour l'acquisition d'un réseau intranet et d'un système de gestion informatique intégrée pour le nouveau siège du Ministère de la Communication, réparti en trois (03) lots séparés.

Lot n° 01 : Mise en place d'une infrastructure de système et réseaux et d'un système d'information ;
Lot n° 02 : Acquisition de matériel informatique et bureautique et support.
Lot n° 03 : Acquisition, installation et configuration du système de gestion de présence du personnel.

N.B. : Chaque candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Le service contractant peut limiter le nombre de lots à attribuer à chaque soumissionnaire.
1/Conditions de participation à l'appel d'offres :
Sont éligibles à participer à l'appel d'offres du présent cahier des charges :
. Pour le lot n° 01 : les intégrateurs et les entreprises spécialisées dans la réalisation des réseaux et des systèmes d'information et la fourniture du matériel informatique ayant réalisé au moins deux projets similaires.
. Pour le lot n° 02 : les intégrateurs, les représentants et les fournisseurs de matériel informatique et bureautique de support ayant réalisé au moins deux projets similaires.
. Pour le lot n° 03 : les intégrateurs, les fournisseurs spécialisés dans l'installation du système de gestion sécurité ayant réalisé au moins un projet similaire.
2/Retrait du cahier des charges :
Les candidats intéressés pourront retirer le présent cahier des charges directement ou par des représentants dûment mandatés par leurs soins auprès de la Direction de l'Administration et des Moyens- Bureau des Marchés, Ministère de la Communication sis à : Avenue des trois frères BOUADOU - BIR MOURAD RAIS ALGER - W1LAYA D'ALGER, contre présentation d'un récépissé de versement au régisseur de la somme de Cinq mille dinars algériens (5 000DA), non remboursable.
3/Durée de préparation des offres :
La durée de préparation des offres est fixée à quarante (30) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP)
Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (Vendredi ou Samedi), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
4/Date et heure limite de dépôt des offres :
La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, de 9 H 00 à 12 H 00.
5/ durée de validité de l'offre :
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres, augmentée de trois (03) mois, et ce, à compter du jour de dépôt des offres et de l'ouverture des plis.
6/Documents exigés du soumissionnaire et contenu des offres :
Les documents à fournir sont mentionnés dans l'article 16 de l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges.
7/Présentation de l'offre :
Les offres doivent comporter une offre technique (enveloppe A) et une offre financière (enveloppe B).
L'offre du soumissionnaire contiendra les deux (02) enveloppes A et B cachetées et distinctes qui seront mise dans une enveloppe extérieure unique portant la mention suivante :
Appel d'offres national restreint n° 03/2015
«Acquisition d'un réseau intranet et d'un système de gestion informatique intégrée, du nouveau siège du Ministère de la Communication»
A NE PAS OUVRIR
8/Adresse pour le dépôt des offres :
MINISTERE DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES MOYENS
Bureau des Marchés
AVENUE DES TROIS FRERES BOUADOU - BIR MOURAD RAIS ALGER - WILAYA D'ALGER
9/Ouverture des plis :
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu publiquement, le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres au niveau du siège du Ministère de la Communication, sis avenue des trois frères Bouadou - Bir Mourad Rais Alger - wilaya d'Alger, à 13h00.
NB : Pour plus d'informations, les entreprises intéressées par ce présent appel d'offres pourront consulter le site web du Ministère de la Communication : www.ministèredelacommunication.dz

Le Jeune Indépendant **du 21/12/2015 / ANEP N° 359 671**

L'hôpital de Didouche Mourad réceptionné avant fin 2015

L'hôpital de la commune de Didouche-Mourad en réhabilitation depuis 2011, sera réceptionné avant la fin de l'année en cours, a indiqué samedi le directeur de la santé et de la population (DSP) de la wilaya, Amor Bentouati.



DR

Les travaux de réhabilitation qui ont enregistré un retard depuis quatre ans ont été relancés en août dernier, avançant à un rythme jugé appréciable, atteignant 98 %, a indiqué le même responsable lors d'une conférence de presse. L'opération de rénovation de cet établissement sanitaire a touché plusieurs services à l'instar de la pédiatrie, des urgences médicales, du plateau technique, du bloc opératoire et des services de consultations externes, selon le même responsable qui a indiqué que des praticiens spécialistes seront mobilisés en nombre suffisant dans cette structure hospitalière pour répondre aux besoins de la population de cette localité et de sa périphérie en matière de soins spécialisés.

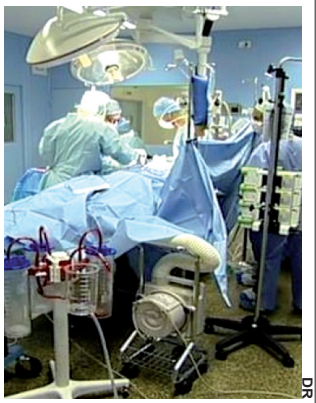
D'une capacité de 240 lits, l'hôpital de Didouche Mourad dont l'opération d'équipement est en voie de finalisation dispose également d'un service spécialisé en oncologie pédiatrique, a-t-il ajouté, faisant savoir que l'ouverture de cette structure destinée à accueillir les enfants et les adolescents atteints de cancer vise à diminuer la pression exercée sur la seule unité existante au CHU de Constantine qui ne répond plus aux besoins des patients, de plus en plus nombreux.

Plusieurs projets qui ont été gelés il y a plusieurs années ont été relancés en août dernier et seront réceptionnés en 2016, a affirmé le responsable local de la santé. Il s'agit de deux polycliniques en réalisation dans les cités de Djebel Ouahch et de Sarkina au chef lieu de wilaya, qui ont accusé un retard de près de 7 années, selon le même responsable soulignant que ces deux projets lancés au titre du programme quinquennal 2005-2009, avancent à un rythme jugé satisfaisant et seront réceptionnés durant le premier trimestre de l'année prochaine.

La réception de deux sièges d'établissements publics de santé de proximité (EPSP) des cités de Daksi Abdesselam et de Boussouf est prévue également avant fin mars 2016, tandis que la réception des travaux de réhabilitation de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) en gynécologie-obstétrique de Sidi-Mabrouk est programmée pour le deuxième trimestre de l'année prochaine, a-t-il fait savoir.

D'autres projets inscrits au titre des exercices précédents étaient aussi à l'arrêt et ont été entièrement relancés, en l'occurrence la réalisation du complexe mère-enfant de la nouvelle ville Ali Mendjeli (120 lits) et l'aménagement des polycliniques de Sidi Laârbi dans la commune de Zighoud Youcef et des quartiers Emir Abdelkader et de Bardo (ex Rahmani Achour), a-t-il-noté.

Le secteur de la santé dans la wilaya de Constantine qui sera prochainement doté de 8 ambulances destinées à améliorer les prestations de services médicaux, a connu récemment la réouverture de la polyclinique de la localité d'Ouled Rahmoune qui a fait l'objet d'une action de réhabilitation, a signalé le DSP.



DR

Rénovation totale des salles opératoires du CHU de Constantine

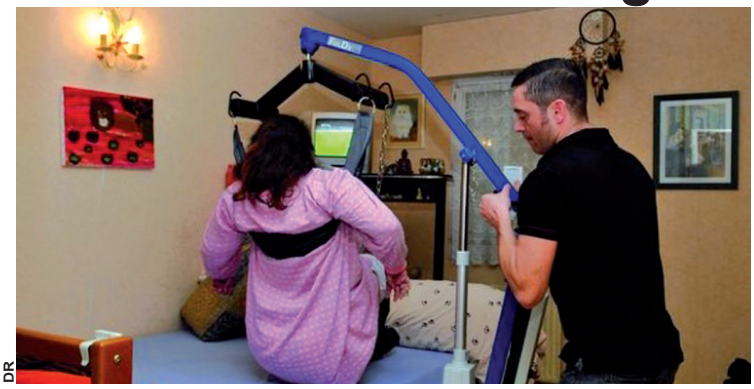
LES SEPTS salles d'opération du département de chirurgie Ibn-Sina du CHU de Constantine ont été «totalement rénovées et équipées». Le responsable chargé du service de la communication du CHU, Aziz Kaâbouche a précisé que cette action de réhabilitation «met un terme à plus de vingt ans de délabrement et d'abandon de cette structure hospitalière à vocation régionale».

Cette large opération de mise à niveau d'une partie du CHU, qui permet d'améliorer «substantiellement» la prise en charge des patients devant subir une intervention chirurgicale, a été mise à profit pour équiper en oxygène médical le bloc opératoire du service oto-rhino-laryngologie (ORL) et de chirurgie maxillo-faciale.

Le CHU a signé une convention avec une agence-fournisseur pour que ce service, en rupture de stock de ce genre d'oxygène depuis douze mois, puisse s'en approvisionner régulièrement et renouer avec l'activité chirurgicale régulière, a ajouté le même responsable, précisant qu'un médecin spécialisé et deux techniciens adjoints médicaux de réanimation ont été récemment affectés à ce service où un planning de malades à opérer est en cours d'élaboration.

Le responsable du service de communication du CHU a, en outre, fait état de «la généralisation d'ici la fin de l'année en cours», d'un système vidéo de télésurveillance à toutes les structures, départements et services de l'hôpital. Il a précisé que sur les 110 caméras prévues avant décembre prochain, 50 sont déjà opérationnelles.

L'importance de la sensibilisation à la nécessité de développer l'hospitalisation à domicile soulignée à Constantine



DR

L'IMPORTANCE de la sensibilisation quant à la nécessité de développer l'hospitalisation à domicile, afin d'alléger la pression sur les établissements hospitaliers et garantir une meilleure prise en charge des malades, a été soulignée par un cadre du ministère de tutelle.

S'exprimant en marge d'une visite d'inspection des établissements de santé et des nouvelles structures sanitaires en cours de réalisation dans la wilaya, Fawzi Benachenhou, inspecteur, a indiqué que l'hospitalisation à domicile doit être généralisée dans l'ensemble des communes de la wilaya à travers la création d'unités spécialisées relevant des structures hospitalières.

Même si l'hospitalisation nécessite encore une sensibilisation des médecins et des familles, cette formule est appelée, grâce aux réformes engagées, à connaître un essor qui contribuera à renforcer et à compléter l'offre de soins, a-t-il encore précisé.

Plusieurs projets du secteur de la santé, en cours de réalisation dans la wilaya de Constantine, en l'occurrence l'hôpital de la commune de Didouche-Mourad et les polycliniques de Djebel Ouahch et de Sarkina, ont été inspectés par ce responsable central en présence de plusieurs cadres locaux du secteur.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAÏRA DE OUACIF
COMMUNE DE OUACIF
NIF N° 096515489181408

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°02 /2015

Un avis d'appel d'offre national restreint est lancé par le Président de l'Assemblée Populaire Communale de OUACIF portant **réalisation trottoirs route PONT - POLYCLINIQUE**

Les soumissionnaires qualifiés et intéressés par le présent avis sont invités à retirer le cahier des charges modifié pour la deuxième fois auprès du bureau des marchés de la commune OUACIF contre paiement de la somme de mille dinars algérien (1000,00 DA) dés parution du présent avis dans la presses nationale ou le BOMOP.

Les soumissions doivent être présentées en deux (02) offres distinctes :

A-La première enveloppe ne doit porter que la mention « offre technique » et doit contenir les pièces suivantes :

- La déclaration à souscrire renseignée datée et cachetée et signée par L'entrepreneur,
- La déclaration de probité datée et cachetée et signée par l'entrepreneur
- Le Cahier des charges modifié pour la deuxième fois et ces clauses dument renseignés, datés, paraphés, signés et revêtu de la mention « lu et accepté » dans sa dernière page
- Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité à la date de dépôt des offres dans le domaine Travaux Publics ou / et Travaux Bâtiment catégorie II et plus
- Copies des moyens humains de l'entreprise à mettre à la disposition du projet justifiée par des diplômes et des affiliations CNAS.
- Copies des moyens matériels de l'entreprise à mettre à la disposition du projet justifiée par des cartes grises, factures d'achat et procès verbal de constat du matériel établi par un huissier de justice.
- Copies des projets réalisés par l'entreprise justifiée par des attestations de bonne exécution délivrées par des maitres d'ouvrages.
- Copie du registre de commerce de l'entreprise.
- Copie des statuts de l'entreprise s'il y a lieu (en cas de société SPA, SARL, SNC, EURL,SCS etc...)
- Copie de l'extrait de rôles apuré ou avec échéancier.
- Copies des mises à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPH en cours de validité.
- Le casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité
- Copies des Bilans financiers de l'entreprise des trois dernières années approuvées par les services des impôts
- Copie du numéro d'Identification Fiscale (NIF)
- Délai de réalisation et Planning d'exécution des travaux, Daté et cacheté et Signé par l'entrepreneur,
- Référence bancaire (RIB en 20 chiffres + domiciliation bancaire)
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés dotées de personnalité morale de droit algérien auprès de la CNRC.

NB : *Tous les documents joints sous forme de photocopies doivent être conformes à l'original, en cours de validités. *Les récépissés de dépôt de certificat de qualification et de classification professionnelle ne seront pas pris en compte

B-La deuxième enveloppe ne doit porter que la mention « offre financière » et doit contenir les pièces suivantes :

- La lettre de soumission renseignée, datée, cachetée et signée par le soumissionnaire,
- Le bordereau des prix unitaires remplie, datée, cachetée et signée par le soumissionnaire,
- Le devis quantitatif estimatif remplie, datée, cachetée et signée par le soumissionnaire,

Les offres technique et financière doivent être placées dans deux enveloppes distinctes, fermées et cachetées ne portant que la mention « **offre technique** » et **«Offre financière** » ces deux enveloppes sont mises dans une troisième enveloppe fermée anonyme portant uniquement la mention :

À Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de OUACIF

« Avis d'appel d'offres National Restreint N°02 /2015 portant réalisation trottoirs route Pont –Polyclinique »

« Soumission à ne pas ouvrir »

Les offres doivent être déposés auprès du bureau des marchés de la commune OUACIF dans les **21 jours** qui suivent la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP et doivent parvenir au plus tard le dernier jour de la date limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de préparation des offres **à treize heures trente minutes (13h30min).**

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation de l'offre est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

La séance d'Ouverture des plis (offre technique et offre financière) se déroulera en une seule phase et aura lieu le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à **quatorze heures (14H00min)** au siège de la mairie OUACIF

Les soumissionnaires concernés sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis et restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 21/12/2015 / ANEP N° 359 580**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère du Travail de l'Emploi et de la Sécurité Sociale
Fonds National de Péréquation des Œuvres Sociales
ANTENNE REGIONALE DE CHLEF
Boulevard IBN BADIS-CHLEF
NIF : 000016109004949
TEL : 027 79 04 17 -FAX : 027 77 06 97

FNPOS

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 018/FNPOS. CHLEF/2015

Le Fonds National de Péréquation des Œuvres Sociales « Antenne Régionale de CHLEF » lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour la réalisation en lot unique de RAR de 10/20 logements LSP/FNPOS en TCE sauf VRD à Lâayoune, Wilaya de Tissemsilt

Les entreprises qualifiées en travaux de Bâtiment et hydraulique (ETBH), et intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges à compter de la première parution dans la presse nationale ou le BOMOP, contre paiement de la somme de 1500,00 DA non remboursable représentant les frais de reproduction auprès de :

La structure technique de l'Antenne Régionale FNPOS de CHLEF, sise à Rue Abdelhamid IBN BADIS

Les offres établies par les soumissionnaires doivent comprendre deux plis, une offre technique et une offre financière.

A- **L'Offre Technique est composée de :**

- **Copie originale du Cahier des Prescriptions Générales dûment daté et signé et dont toutes les pages seront paraphées.**
- **Copie originale de la déclaration à souscrire dûment remplie signée et datée.**
- **Copie du Statut de l'entreprise ou de la société lorsqu'il s'agit d'une personne morale.**
- **Copie originale de l'Extrait du casier judiciaire N° 3 du signataire du marché en cours de validité à la date d'ouverture des plis**
- **Copie du Registre de commerce**
- **Copie des Bilans financiers des trois derniers exercices visés par les services des impôts.**
- **Numéro d'identification fiscale (NIF)**
- **L'extrait de Rôle apuré ou avec échéance en cour de validité.**
- **Copie des Attestations de sécurité sociale CASNOS, CNAS et CACOBATPH en cours de validité à la date d'ouverture des plis.**
- **Copie de l'Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit Algérien.**
- **Copie originale des projets déjà réalisés accompagnée des pièces justificatives mentionnées dans le cahier des charges)**
- **Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle du soumissionnaire en cours de validité.**
- **Copie originale de la Déclaration de probité dûment renseignée, datée et signée.**
- **Copie originale de la Liste des moyens humains à mettre dans le cadre du présent projet de marché accompagnée de pièces justificatives (Diplômes, attestation de travail ou certificat de travail).**
- **Copie originale d'une liste des moyens matériels à mettre dans le cadre du présent projet accompagné des pièces justificatives.**
- **Copie originale du Planning prévisionnel d'exécution cacheté et signé.**

Toutes les copies doivent être en cours de validité.

B-**L'offre Financière est composée de :**

- **.Copie originale du Cahier des prescriptions spéciales (CPS) dûment daté et signé dont toutes les pages seront paraphées.**
- **Copie originale du Cahier des prescriptions techniques (C.P.T) dûment daté et signé dont toutes les pages seront paraphées.**
- **Copie originale de la Lettre de soumission dûment renseignée datée et signée.**
- **Copie originale du bordereau des prix unitaires dûment renseigné, daté et signé.**
- **Copie originale du devis quantitatif et estimatif dûment renseigné, daté et signé.**

Les offres technique et financière seront fermées et cachetées séparément dans deux enveloppes internes et intégrées dans l'enveloppe extérieure

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne doit comporter que la mention suivante

« Soumission à ne pas ouvrir »
Appel d'Offre National Ouvert N° 018/FNPOS.CHLEF/2015
En mentionnent l'intitulé du projet

Le délai de préparation des offres est fixé à 21 jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour du délai de préparation des offres au plus tard à midi (12h.00)

Le dépôt doit se faire à l'adresse suivante :
Antenne Régionale FNPOS, Rue IBN BADIS, CHLEF

La commission d'ouverture des plis siègera en séance plénière, le même jour à 13h30, au siège du F.N.P.O.S CHLEF
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date de dépôt des offres. Cet avis tient lieu de convocation aux soumissionnaires désirant assister à la séance d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 21/12/2015 / ANEP N° 359 577**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUIRA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DE L'ANIMATION LOCALE
BUREAU DES MARCHES ET PROGRAMMES
N.I.S N° 09841001 5001 056

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE RELATIF D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 24/DAL/2015

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel n°10-236 de la 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, la Direction de L'administration Locale de la Wilaya de Bouira informe les soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre national restreint N°24/DAL/2015 paru au quotidien national **«Le Jeune Indépendant»** Du 02/12/2015 Relatif à **« ASSURANCES PATRIMOINES ET RESPONSABILITE CIVILE DE LA WILAYA DE BOUIRA»**

A l'issue de l'analyse des offres financières en date du 15/12/2015, le marché a été attribué provisoirement à la société la moins disante:

SOUMISSIONAIRE	LA NOTE Technique	LA NOTE Financière	LA NOTE Totale	MONTANT Après CORRECTION	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATION
SAA NIF: 000016001269222	60/70	30/30	90/100	6.415.430,82 DA	1 Année	Moins disant Parmi les plis Préqualifiés techniquement

Ainsi et conformément à l'article 114 du même décret, les soumissionnaires contestant le choix opéré pourront introduire leurs recours dans un délai de 10 dix jours à compter de la première parution de cet avis dans la presse ou dans le BOMOP auprès du comité des marchés de la Wilaya de Bouira.

Ainsi et conformément à l'article125 du même décret, les soumissionnaires intéressées sont invités de se rapprocher du service de l'administration locale au plus tard trois jours a compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant **du 21/12/2015 / ANEP N° 359 705**

VIOLENCES INÉDITES DANS LE KURDISTAN TURC

Une centaine de militants du PKK tués par l'armée

Ambiance de guerre civile en Turquie ? 110 militants présumés du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ont été tués au cours des cinq derniers jours lors d'une opération militaire d'ampleur inédite qui se poursuit dans le sud-est à dominante kurde de la Turquie. L'opération, menée conjointement par l'armée et les forces spéciales de la police, a fait 110 morts dans les rangs du PKK, selon un nouveau bilan annoncé hier par une source de sécurité locale.

Par ailleurs, au moins deux soldats et cinq civils ont perdu la vie dans les affrontements, a-t-on précisé de même source.
Au total, 10.000 hommes appuyés par des chars ont été mobilisés pour cette offensive qui vise à déloger les militants kurdes des centres urbains et se concentre sur deux villes proches des frontières syrienne et irakienne, Cizre et Silopi. Ces deux localités de la province de Sirnak sont toutes deux sous couvre-feu depuis des jours.
Un précédent bilan fourni par l'armée avant-hier était de 70 militants tués.
Le chef des forces armées, le général Hulusi Akar, a rendu une visite à ses troupes samedi dans la région et a été informé de l'avancée de l'opération. «Les opérations dans la région (...) se poursuivront avec détermination jusqu'à ce que l'ordre public ait été rétabli», a déclaré l'armée dans un communiqué publié à l'occasion de ce déplacement.
Par ailleurs, l'armée turque a indiqué samedi que des avions de combat avaient décollé vendredi de leur base de Diyarbakir, la «capitale» du sud-est anatolien, pour bombarder des camps du PKK dans le nord de l'Irak.
Le quartier de Sur, situé dans la vieille ville historique de Diyarbakir, est aussi devenu un champ de bataille tout comme



Nusaybin, une localité voisine. Après plus de deux ans de cessez-le-feu, des combats meurtriers ont repris l'été dernier entre Ankara et le PKK, faisant voler en éclats les pourparlers de paix engagés en 2012 pour mettre un terme à un conflit qui perdure depuis 1984.
Les militants du PKK mais aussi les jeunes milices du YDG-H (le Mouvement des patriotes révolutionnaires, proche du PKK) ont profité de deux ans d'accalmie pour s'implanter dans les villes «libérées», creusant des tranchées et érigeant des barricades pour empêcher l'entrée des forces de sécurité. Une nouvelle stratégie qui a paralysé ces villes.
En se déplaçant des traditionnelles zones rurales aux villes, les combats ont provoqué l'exode de quelque 200.000 personnes avec des conséquences désastreuses sur cette région du sud-est, qui présente désormais des images de maisons, écoles et hôpitaux dévastés, rappelant la situation de la Syrie voisine.
Le ministère de l'Enseignement a rappelé ses instituteurs de la zone et l'année scolaire a été abruptement interrompue tout comme les services sanitaires, faute de médecins.
Fort de la victoire de son parti de la justice et du développement (AKP) aux élections législatives du 1er novembre, le président islamo-conservateur Recep Tayyip Erdogan ne cesse de répéter sa volonté d'«éradiquer» le PKK, accusant le parti pro-kurde HDP (parti de la démocratie des peuples) d'être de mèche avec le mouvement armé.
Le Premier ministre Ahmet Davutoglu a quant à lui dénoncé hier à Ankara devant un parterre de jeunes militants de l'AKP une «tentative de déclencher une guerre civile» et prévenu que les opérations allaient continuer. «Nous sommes face à une organisation barbare qui essaie d'instrumentaliser les jeunes afin de porter atteinte à la vie des gens en installant ces barricades», a-t-il dit.
Le chef du gouvernement a aussi promis une aide financière aux habitants déplacés de la zone ainsi qu'aux commerces et entreprises durement frappés par le conflit actuel.
Les opérations sans précédent sont critiquées par de nombreux opposants politiques et la société civile. «Ces opérations et le recours systématique au couvre-feu représentent des punitions collectives inacceptables», s'est insurgée l'Association turque des droits de l'homme (IHD).
A Van (est), un millier de manifestants se sont rassemblés dans le centre-ville pour dénoncer les opérations avant d'être violemment dispersés par la police qui a fait usage de balles en caoutchouc et de gaz lacrymogène, a rapporté l'agence de presse Dogan.

M. K. et agences

Syrie

UNE LOCALITÉ STRATÉGIQUE PRISE PAR L'ARMÉE

Les forces de l'armée arabe syrienne ont pris le contrôle hier d'une localité stratégique de la province d'Alep, dans le nord de la Syrie, ont indiqué les médias syriens. «Des unités de l'armée et des forces armées loyales au régime contrôlent Khan Touman et les fermes environnantes dans la province d'Alep», a annoncé l'agence de presse officielle syrienne Sana. La télévision syrienne a elle aussi relayé l'information, précisant que «Khan Touman et les fermes avoisinantes sont le plus important bastion des organisations terroristes dans le sud-ouest de la province d'Alep».

Afghanistan

LE HELMAND SUR LE POINT DE TOMBER ENTRE LES MAINS DES TALIBANS

La province afghane du Helmand, où 90 soldats sont morts dans les combats avec les talibans ces derniers jours, est «sur le point» de tomber aux mains des insurgés, a prévenu hier son vice-gouverneur dans un appel à l'aide adressé au président Ashraf Ghani sur Facebook. Le Helmand, fief des rebelles islamistes et hauts lieux de la culture du pavot dans le sud du pays, est le théâtre de violents combats entre les insurgés et des forces armées déjà mises à rude épreuve dans l'ensemble de l'Afghanistan, notamment dans le nord, autrefois relativement stable.

Burundi

REFUS DE LA MISSION DE L'UNION AFRICAINE

Le Burundi a annoncé sans surprise hier qu'il n'autoriserait pas le déploiement sur son sol d'une mission de l'Union africaine, qui serait considérée comme «une force d'invasion et d'occupation» si l'UA passait outre le refus de Bujumbura. Les autorités burundaises, qui ne cessent de dénoncer l'immixtion de la communauté internationale dans la crise politique qui dure depuis huit mois, ont opposé un non ferme à l'initiative de l'UA. Celle-ci avait avalisé vendredi la création d'une mission militaire forte de 5.000 hommes afin d'enrayer le cycle des violences.

FIN DES DISCUSSIONS DE BERNE

Résultats très mitigés des négociations inter-yéménites

LES DÉLÉGATIONS du gouvernement yéménite et des Houthis ont tenu hier une ultime réunion en Suisse sous l'égide de l'Onu, avant la fin d'une session de pourparlers qui a permis une modeste percée sans pouvoir consolider une trêve dans les combats.
Le médiateur des Nations unies, Ismaïl Ould Cheikh Ahmed, a tenu une conférence de presse en clôture des négociations à Berne. Au menu l'annonce d'une date pour une nouvelle session de négociations.
Les pourparlers qui se sont tenu dans un hôtel du canton de Berne, loin des médias, ont débouché avant-hier sur l'annonce de la création d'un «comité militaire neutre» chargé de surveiller le cessez-le-feu, et doivent également constituer un deuxième comité chargé de surveiller l'acheminement de l'aide humanitaire, selon des sources des deux parties rivales.
Le cessez-le-feu est théoriquement entré en vigueur avec l'ouverture des négociations mardi dernier, mais a été systématiquement violé chaque jour, des missiles tirés depuis les zones Houthis atteignant même le territoire saoudien, en réponse à la poursuite des bombardements de l'aviation saoudienne.
«Les négociations ont échoué sur le fond, mais pas dans la forme», a estimé une source de la délégation des Houthis, affirmant que la trêve humanitaire était «mort-née».
«Nous ne sommes parvenus à aucun résultat», a renchéri une source de la délégation gouvernementale.
Les pourparlers ont notamment buté sur la question des prisonniers: les rebelles exigent un échange de détenus alors que la délégation gouvernementale réclame la libération des personnes aux mains des Houthis, notamment le frère du président Abd Rabbo Mansour Hadi, selon des sources concordantes.
Les pourparlers ont au moins eu le mérite de rassembler à la même table les deux parties: lors de la première session tenue en juin à Genève, chaque délégation était demeurée dans son hôtel et l'émissaire de l'ONU avait fait la navette entre elles.
Le conflit au Yémen oppose les forces gouvernementales, soutenues par une coalition militaire arabe dirigée par l'Arabie saoudite, aux Houthis, alliés à des unités militaires restées fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh.
Le président américain Barack Obama a jugé «urgent» que la trêve soit respectée afin de permettre une «désescalade significative» du conflit qui a fait depuis mars quelque 6.000 morts, dont de nombreux civils, selon l'ONU.

«C'est avec fierté que nous pleurons la mort du dirigeant Samir Kuntar et nous sommes honorés d'appartenir à notre tour aux familles de martyrs».
BASSAM KUNTAR, QUI ANNONCE LA MORT EN MARTYR DE SON FRÈRE SAMIR KUNTAR.

«Celui qui tire profit de l'assassinat de Kuntar, c'est l'ennemi sioniste, dont nous connaissons de longue date les lâches attaques».
OMRAN AL ZOUBI, LE MINISTRE SYRIEN DE L'INFORMATION, À PROPOS DE L'ASSASSINAT À DAMAS DU CHEF DU HEZBOLLAH SAMIR KUNTAR.

«C'est une bonne chose que des gens comme Samir Kuntar ne fassent plus partie de notre monde».
YOAV GALLANT, LE MINISTRE ISRAÉLIEN DE LA CONSTRUCTION ET DU LOGEMENT.

Du caractère miraculeux de la naissance du Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui

Notre poète, chevalier de la rhétorique, l'Imam El-Busseyri, que Dieu agrée son âme, a fait état dans sa «Burda» ou la Panégyrique du Prophète, de ces événements, dont le déroulement simultané ne saurait nullement être le fruit du hasard, ou de simples coïncidences (voir dans notre édition précédente).

Par Cheïkh Tahar Badaoui



Abdul Mutalib, grand père du Prophète, le prit à sa charge et lui assura selon la coutume arabe d'alors, une nourrice de la tribu de Sa'd ben Bakr. Cette nourrice est connue sous le nom de Halima Bent Abou Dhou'Ayb. Le pays de la tribu Sa'dite subissait une dure période de sécheresse, avant la prise en charge du bébé. Mais, dès que Halima lui donna son sein, la végétation repoussa et les troupeaux reprirent du poids, et la misère s'en alla à jamais.

3°) Ses Nourrices Salut Divin Sur Lui

Ses nourrices ont été huit et même plus, la première, sa mère : «Aminah», ensuite, ce fut : «Thouliah Al-Aslamiah», la servante de Son Oncle «Abou-lahb» qui l'avait affranchi quand elle lui annonçait la bonne nouvelle de sa naissance, quelques jours avant l'arrivée de «Halima». Et « Khawlah fille d'Al-Mounzet» et «Oum-Aymmane». Et une autre femme «Sa'adiya », autre que «Halima» et trois autres femmes des «Awatek».

La plus importante de ses nourrices était «Halimah» fille de «Abi-Dhouyab Al-Sa'diyah». Les Arabes avaient l'habitude, lorsque leurs femmes mettent au monde un enfant, de lui procurer une nourrice qui ne soit pas de leur tribu–espérant qu'il pourrait devenir plus fort et plus intelligent. A cette époque, il y avait des femmes de «Beni- Sa'ad» qui sont venues à la Mecque pour chercher des nourrissons parmi lesquelles figurait « Halima Al-Sa'diâ», et l'année était très stérile.

Chacune des femmes eut un nourrisson, exceptée « Halimah» qui avait quitté son pays avec son époux : «Al Harth fils de Abdul-Zyyah», elle avait un bébé que nourrissaient des femmes de «Beni Sa'ad» qui cherchaient, elles aussi, des nourrissons. Elle disait avec amertume : «l'année était stérile, elle ne nous a rien épargné ; alors, je suis partie montant sur une ânesse blanche, que je possédais, avec de vieilles chamelles, plus affamées que jamais. Nous ne pouvions pas dormir pendant la nuit à cause de notre bébé qui pleurait toujours, parce qu'il avait faim, alors que je n'avais rien dans mes mamelles pour l'allaiter, et rien chez les chamelles pour le nourrir. Cependant, nous avions grand espoir que le bon Dieu va nous secourir. Je me suis rendue, de ce long voyage, sur le dos de mon ânesse, et nous sommes arrivés enfin à la « Mecque», en quête des nourrissons. L'Emissaire de Dieu Salut Divin Sur Lui, fut proposé à toutes les femmes, lesquelles le refusèrent toutes, quand on leur disait qu'il était orphelin ; car, nous espérions la récompense du père du nourrisson, n'espérant rien de sa mère ni de son grand père, pensant qu'ils ne pouvaient rien nous donner. Toutes les femmes qui m'ont accompagnée ont pris des nourrissons, alors que j'ai dit à mon époux : «Par Dieu, je vais prendre cet orphelin». Mon mari me répondit avec confiance : Tu accompliras une bonne action. Certainement, par cette action louable, au profit de cet orphelin, Dieu nous donnera sans tarder Sa bénédiction».

«Je l'ai pris, rien que parce que je n'ai pas eu la chance d'en avoir un autre, et surtout pour sauver la face vis-à-vis de mes collègues nourrices. Lorsque je l'ai emporté sur mes bras il s'est attaché à mes mamelles et a tété et bu mon lait, Lui et son frère de lait. Mes deux bébés se sont désaltérés et endormis, tandis que, de nous tous, personne ne s'endormait auparavant. Mon mari en allant voir notre chamelle, il en constata une métamorphose d'une manière inouïe : bien portante et ses mamelles pleines de lait.

«Après, nous avons passé une bonne nuit. Le matin, mon mari m'a dit : «Tu sais, Halimah, par Dieu, j'ai ressenti un bon augure !» je lui ai dit : «par Dieu, je l'espère bien ! ». Ensuite je montai mon ânesse et nous fûmes partis, cœurs pleins d'allégresse, emportant le bébé avec nous, et devançâmes toutes mes compagnes qui me supplièrent de ralentir notre marche, lesquelles arrivèrent à conclure que le bébé orphelin, délaissé par toutes, abrite des mystères qu'on ne peut hélas comprendre».

«A l'âge de deux ans, le bébé est devenu un garçon assez fort, nous l'avons ramené alors chez sa mère, espérant la convaincre à nous permettre de le garder encore parmi nous, pour profiter davantage de la bénédiction que sa présence nous a procurée. Sur notre insistance, sa noble mère Amina, nous permit de Le ramener une nouvelle fois chez nous».

4°) Fente de la poitrine

Le séjour du noble garçon, bien chéri, chez les Béni-Sa'ad, fût marqué par un évènement qu'on ne saurait oublier à savoir : la fente de Sa poitrine. A ce sujet Halima nous raconte en disant : «Nous sommes rentrés chez nous, et par Dieu, après un mois, il était avec son frère de lait entrain de garder les moutons derrière nos tentes. Soudain, son frère, épris d'une peur envahissante, vint en courant nous trouver ; il nous informa de la scène vécue en disant : «mon frère le Kourachi a été enlevé par des hommes portant des habits tout blancs ; ils l'ont jeté ensuite par terre et fendu son ventre, puis, ils l'ont fouetté.»

Nous fûmes précipités, mon mari et moi sur les lieux, où nous trouvâmes notre garçon de la Providence, alors tout pâle, de mauvaise mine. Je le pris entre mes bras en l'interrogeant : «qu'as-tu mon enfant ?» Il nous répondit aussitôt : «Trois hommes avec un bassin et une cuvette d'or, sont venus, m'ont ouvert le ventre, m'ont lavé les intestins dans ce bassin, puis ils les ont remis dans mon corps, me disant : Tu es né pur, maintenant Tu es encore plus pur. Ensuite l'un d'eux a plongé dans mon corps, en a arraché le cœur, l'a ouvert par le milieu et en a enlevé le sang noir, disant : «c'est la part de Satan, qui est dans tous les hommes, mais je l'ai enlevé de Ton sein. Ensuite, il m'a remis le cœur à sa place. L'un d'eux avait un anneau, avec lequel il m'a marqué ; et le troisième a plongé sa main dans mon corps, et tout a été remis en ordre.»

«Sur cet évènement incompréhensible, mon mari, fort soucieux, à l'égard du sort de Mohammed, me recommanda instamment, de le rendre à sa mère, laquelle apaisera mes craintes, plus tard, en me rassurant «qu'il s'agit d'un bébé, non comme les autres ; oui, d'un bébé dont la Grâce divine, me permit, alors que je l'emportai dans mon ventre, de contempler des visions des plus prodigieuses, dignes d'une créature angélique et humaine à la fois.»

5°) Le décès de Amina, que Dieu agrée son âme

Après que «Halima» ait rendu le vertueux bébé, Sa mère l'a amené une fois à « Al-Madina», c'était en 575-576 de l'année chrétienne, pour rendre visite à ses oncles, de «Béni Al-Najjar» c'est-à-dire les oncles de Son grand-père «Abdul-Mouttableb», où elle rendit son dernier soupir. Elle fut enterrée à «Al-Abwaa» ente la « Mecque» et «La Madinah», à l'âge de trente années, alors que son fils en avait six.

Dans la tradition, on dit que «L'Emissaire de Dieu, a visité le tombeau de sa mère accompagné de mille guerriers et cavaliers, où il s'est recueilli et pleuré et a fait pleurer tous ceux-ci qui l'accompagnaient».

«Oum Ayman, Barakah l'éthiopienne, qu'il a héritée de son père, l'a pris sur ses bras et l'a porté à Son grand-père «Abdul-Muttaleb» fils de «Hachem» qui l'aimait et le chérissait beaucoup.

Au décès de sa mère, il devint, de nouveau, orphelin. Son orphelinat est souligné avec ardeur dans le Saint Coran, en guise de Lui rappeler sa noble enfance, laquelle fût protégée par la Grâce du Seigneur, Gloire à Lui Seul :

«Ne T'a-t- Il pas trouvé orphelin ? Alors Il T'a accueilli ! Ne T'a-t- Il pas trouvé égaré ? Alors Il T'a guidé. Ne T'a-t- Il pas trouvé pauvre ? Alors Il T'a enrichi» (Sourate dite : «Ad-Duhā» ou dite Le jour montant» Versets 6 à 8). Deux ans plus tard, Son grand père Abdul Moutalib, quitta ce bas monde à son tour. L'enfant de la Providence, âgé alors de huit ans, passa sous la tutelle de Son oncle paternel Abou Talib.

En outre, l'on apprend de sources authentiques qu'au cours d'un de Ses voyages, bien entendu en compagnie de Son Oncle paternel le Prophète, encore jeune adolescent, fit la connaissance d'un moine chrétien fort versé dans les Ecritures saintes, «Bahîra», lequel reconnut fort aisément en Lui, le Prophète annoncé par la Thora et l'Evangile et attendu par l'Humanité, depuis des siècles. D'autres traditions, plus crédibles, affirment que la naissance de notre Prophète, fut précédée, quelque peu, par un événement, non des moindres, à savoir : l'anéantissement total des troupes d'Abraham dénommées par le Saint Coran : «gens de l'Eléphant», lesquels décidèrent, en guise de vengeance, de détruire le Temple sacré de la Mecque.

C. T. B.
A Suivre

7e FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE CONTEMPORAINE D'ALGER

PAIX ET JEUX

Lors de la troisième soirée de la septième édition du Festival culturel international de danse contemporaine d'Alger, ce samedi 19 décembre, au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, le public aura droit au spectacle Hakaya rythmiques de la compagnie syrienne Ugarit Band Dance Theater, mais aussi à des chorégraphies d'Egypte et d'Algérie.



DR

Dédié à la paix et à l'amour dans le monde, le spectacle Hakaya (histoires) rythmiques est une opérette présentée à Alger en première mondiale. En passant d'un tableau à un autre, les danseurs de cette compagnie incarnent des personnages, mettant en valeur un contenu plutôt inhérent aux danses populaires et au classique qu'au contemporain. Ils passeront en revue les rythmes et les musiques de plusieurs pays arabes introduits à chaque fois par une déclamation poétique sur les différentes civilisations et l'histoire de chaque pays cité. Après une exposition de rythmes et danses égyptiennes, libanaises et maghrébines, la troupe Ugarit Band Dance Theater présentera une dernière chorégraphie, celle portant un message de paix et d'amour pour les peuples irakien et syrien. Cela fait quinze ans que cette compagnie participe à des festivals nationaux et internationaux avec ses 25 danseurs et danseuses, sous la direction du chorégraphe Fouad. Sa vision lui vaudra l'accès au rang d'ambassadeur de la paix. Dans un registre plus proche de la danse classique, la Compagnie égyptienne de danse moderne et contemporaine présentera le spectacle Jeux. Avec dix danseurs sur scène, ce spectacle tente de mettre en scène le bonheur d'une relation amoureuse épanouie et la grande détresse que peut provoquer la destruction de cette dernière par son entourage avec des tableaux alternant le classique à quelques passages de danse contemporaine. De son côté, la compagnie algérienne Face to face de Batna a, elle aussi, séduit le public par une grande maîtrise de sa chorégraphie et une synchronisation admirable, rarement égalée chez les compagnies algériennes, entre les six danseurs de la troupe. Représentant une lutte et un déchirement entre deux univers ou deux valeurs opposés avec ce que cela implique de tentations et de dilemmes, le message porté par cette chorégraphie est très clair. Le jeune chorégraphe et danseur Bellili Anouar de Ballet national algérien a, lui aussi, brillé par une chorégraphie contemporaine conçue pour habiller une déclamation poétique sur un fond musical de Hang, un instrument mélodique encore méconnu inventé en 2000.

Quant aux jeunes danseurs amateurs de la troupe Mosta stars de Mostaganem, ils ont foulé pour la première fois les planches d'une scène professionnelle. Ils seront appréciés par le public pour leur audace et leur énergie. **R. C.**

8e FESTIVAL NATIONAL DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON AMAZIGHES

Six jours de fête

Le coup d'envoi de la huitième édition du Festival national de la musique et de la chanson amazighes a été donné ce samedi 19 décembre, en fin d'après-midi à Tamanrasset, dans une ambiance riche en couleurs et sonorités.



DR

La cérémonie d'ouverture de ce rendez-vous culturel, qui s'est déroulée au Théâtre municipal de la capitale de l'Ahaggar, a donné lieu à l'exécution de morceaux musicaux du patrimoine ancestral targui de l'imzad, yindi et tezmart (flute), en plus de la lecture de récitals poétiques, à la satisfaction des habitants et visiteurs de Tamanrasset. Intervenant en ouverture de cette manifestation, le wali de Tamanrasset, Belkacem Silmi, a indiqué que ce festival, institutionnalisé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, vise à ancrer l'identité amazighe, partie intégrante de l'identité nationale, contribue à la préservation du legs national et constitue un espace d'encouragement des artistes qui s'emploient à protéger ce genre lyrique authentique.

Cette manifestation culturelle a été mise à profit pour honorer des artistes d'expression amazighe, dont les artistes Mâadjouj Djamâi dans le genre amazighe-chaoui, Medjahid Hamid dans la chanson kabyle, et Zeydi Ahmed chanteur en mozabite. A cette occasion, un hommage a été rendu à titre posthume au virtuose de la flute, l'artiste Mandaoui Barka, de la région de l'Ahaggar. «Cette initiative est un geste de reconnaissance à leurs efforts dans la création musicale pour la promotion de la chanson amazighe», ont expliqué les organisateurs. Initiée par la direction de la culture de la wilaya de Tamanrasset, cette manifestation est caractérisée cette saison par une forte participation de vedettes et troupes musicales d'expression amazighe, dans les genres targui, kabyle, chaoui, mozabite et chenwi.

Ces troupes se produiront, six jours durant, sur l'esplanade du 1er-Novembre de la ville de Tamanrasset à la satisfaction des mélomanes de la chanson amazighe. Le programme de ce festival (19-24 décembre), coïncidant avec les vacances scolaires d'hiver, prévoit des compétitions entre les jeunes troupes participantes, qualifiées à l'issue des festivals locaux, pour primer les meilleures interprétations en chanson amazighe.

Ce festival s'assigne, entre autres objectifs, la préservation du legs lyrique national, l'émergence de nouvelles voix et talents artistiques, l'échange d'expériences entre participants en vue de promouvoir la chanson amazighe, a indiqué le directeur de la culture de Tamanrasset, Karim Aârib. Cette édition sera marquée aussi par l'animation, par les troupes participantes, de soirées artistiques au profit des populations des régions enclavées, dont celle frontalière d'In-Guezzam. Il est prévu également l'organisation à la bibliothèque principale de Tamanrasset, d'un salon national des arts plastiques, avec la participation d'une trentaine de plasticiens issus de différentes régions du pays. **APS**

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE TENNIS

L'AG extraordinaire adopte les nouveaux statuts

LES MEMBRES de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de tennis (FAT), réunis à Alger en session extraordinaire (AGEx), ont adopté la mise en conformité des statuts de l'instance fédérale et le règlement intérieur. Les 34 membres présents au Centre de regroupement des équipes nationales de Souidania sur les 50 que compte l'assemblée générale de la FAT ont voté en faveur des nouveaux statuts, du règlement intérieur, du code disciplinaire ainsi que des statuts des ligues de wilaya de tennis.
Présidée par le Dr Mohamed Bouabdallah, président de la Fédération algérienne de tennis en présence de Lynda Mekacher, représentante du ministère de la Jeunesse et des Sports, l'AGEx s'est tenue conformément au décret exécutif N°14-330 du 4 safar 1436, correspondant au 27 novembre 2014, fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des fédérations sportives nationales.

CHALLENGE NATIONAL DE CROSS-COUNTRY LES ZIBAN

Victoire de Slimane Moulay et Malika Benderbal

LES ATHLÈTES Slimane Moulay (messieurs) et Malika Benderbal (dames) ont remporté la course du Challenge national de cross-country des Ziban, 4e étape du championnat d'Algérie, courue samedi à Biskra.
Pour sa 25e édition, le cross de la capitale des Ziban qui s'est disputé sur un parcours de terre de 9 km, a vu la participation de plus de 1000 athlètes représentant 20 Ligues de wilaya.
Outre la course principale des seniors remportée par Slimane Moulay (sans club) et Malika Benderbal (club de la protection civile, Alger), les organisateurs ont également programmé des courses pour les petites catégories.

CHAMPIONNAT DE BASKET BALL

Victoire du NAHD devant l'USM Blida (71-66)

LE NA HUSSEIN-DEY s'est imposé devant l'USM Blida sur le score de 71 à 66, en match de clôture de la 11e journée du championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division «A», disputé samedi à Blida. Grâce à ce succès le NAHD rejoint le CRB Dar Beida en tête de la Super-Division, avec 20 points chacun, alors que l'USM Blida (15 points) occupe la 9e place du classement

Classement :	Pts	J
1. CRB Dar Beida	20	11
-.NA Hussein-Dey	20	11
3. US Sétif	19	11
4. IRBB Arréridj	18	11
-. O Batna	18	11
6. GS Pétroliers	17	9
7. OMS Miliana	16	11
-. NB Staoueli	16	10
9. RC Constantine	14	11
-. USM Blida	14	11
11. WA Boufarik	13	10
- AB Skikda	13	10
13. PS El-Eulma	12	10
- COBB Oran	12	11

TAEKWONDO

Création de deux nouvelles ligues de wilaya avant la fin décembre

Deux nouvelles ligues de Taekwondo seront créées avant la fin décembre en cours à Blida et à Tiaret, a annoncé, samedi, le président de la Fédération algérienne de Taekwondo, Tiabi Abdelhak.


DR

«Actuellement, le nombre de ligues existantes est de 26, et nous allons créer deux autres à Blida et à Tiaret avant le 31 décembre en cours», a expliqué Tiabi , à l'APS, en marge du stage des arbitres nationaux qu'abrite depuis vendredi le centre de loisir scientifique de Bouira. «Notre objectif est d'atteindre les 30 ligues de Taekwondo au niveau national», a-t-il dit, tout en saisissant cette occasion pour louer «les progrès que connaît depuis quelques années ce sport de combat en Algérie grâce aux efforts consentis par les responsables du secteur et par l'Etat».
La hausse du nombre de pratiquants licenciés de Taekwondo ainsi que du nombre des arbitres nationaux et internationaux, et des arbitres constitue la preuve tangible de ces avancées enregistrées dans la promotion de cette discipline sportive en Algérie, a souligné le même responsable. «En 2013, nous n'avions que 200 pratiquants licenciés et 80 clubs de Taekwondo alors qu'en 2015, la discipline a enregistré 7000 pratiquants et 140 clubs, et c'est déjà une évolution», s'est-il encore félicité, en appelant les parties concernées à faire plus d'efforts en vue de promouvoir davantage cette discipline, qui, a-t-il dit, «commence à donner ses fruits».
D'ailleurs, en 2015 l'Algérie a pu remporter le championnat d'Afrique ayant eu lieu à Brazzaville, a-t-il dit, qualifiant ce succès d'une réalisation historique pour la Fédération algérienne de Taekwondo. «Notre objectif actuel est de qualifier le maximum d'athlètes au tournoi qualificatif aux Jeux olympiques de Rio 2016 au Brésil», a expliqué M. Tiabi, précisant que ce tournoi qualificatif aura lieu le 6 et le 7 février 2016 à Agadir au Maroc.
Par ailleurs, le président de la Fédération algérienne de Taekwondo s'est dit satisfait du bon déroulement du stage des arbitres nationaux qui se poursuit au niveau du centre de loisir scientifique (CLS) de Bouira. Venus de 25 wilayas dont Oran, Boumerdès, Bouira, Béjaia, Alger, Bechar et Tizi Ouzou, ces arbitres ont effectué vendredi des séances théoriques au niveau du CLS, et ils ont entamé depuis la matinée des entraînements pratiques au niveau de la salle de sport communale de la ville. «Nous allons clôturer ce stage par des tests pour évaluer les résultats», a-t-il ajouté, précisant que ce stage entre dans le cadre des programmes sportifs 2015-2016 destinés à préparer les prochaines compétitions nationales.

TOUR CYCLISME D'AIN DEFLA

Youcef Reguigui du Majd Blida remporte la troisième étape

LE PREMIER tour cyclisme d'Aïn Defla dont le coup d'envoi a été donné jeudi, a pris fin samedi, à la faveur de la 3ème étape remportée par Youycef Reguigui de l'équipe de Majd Blida. Lors de cette étape disputée sous forme de circuit fermé (1,9 km) d'une longueur de 76 km, la seconde place est revenue à Belmokhtar Abdelkader (GSP). Benchehida Djilali de la sûreté nationale complète le podium. Chez les juniors, la même étape dont la longueur est de 57 km a vu la victoire finale de Bengayou Abderezak (Majd Blida), suivi de Mansouri Oussama (Dely Ibrahim) et de Kerrar Zinedine (WO Boufarik).
Relevant la bonne organisation qui a caractérisé la course et qui a permis aux coureurs de se concentrer sur leur sujet, le vainqueur de l'étape dans la catégorie des seniors, Youcef Reguigui, a noté que l'équipe du GSP, grâce à ses 15 éléments, s'est «incontestablement» montrée la plus entreprenante tout au long de la course. Affirmant qu'une course disputée sous forme de circuit fermé est « souvent beaucoup plus difficile qu'une course ordinaire», il a estimé qu'avec 2 ou 3 étapes de plus, le niveau du tour d' Aïn Defla aurait été « bien meilleur». Faisant part de sa «satisfaction» au regard du niveau et de l'organisation qui a caractérisé cette première édition, le président de la fédération algérienne de cyclisme, Rachid Fezouine a, pour sa part, émis le souhait de voir cette manifestation donner une impulsion nouvelle à la pratique de la discipline au niveau local. Il a assuré que son instance se chargera à l'avenir de faire la promotion de ce genre de manifestations sportives et d'aider les ligues à acquérir le matériel nécessaire à la pratique du cyclisme à grande échelle. 13 clubs (juniors et seniors) dont celui de la sûreté nationale comptant
7 athlètes ainsi que deux coureurs de l'équipe nationale (Youcef Reguigui et Benyoub Zoheir) ont notamment pris part à cette manifestation sportive organisée conjointement par la fédération algérienne de cyclisme et la DJS de Aïn Defla.

FESTIVAL NATIONAL DE BADMINTON

Mostaganem pole d'attraction pour les jeunes catégories

LE FESTIVAL national de badminton, destiné aux petites catégories, a débuté samedi à la salle omnisports «Charef Khettab» de Mostaganem. Organisée par la Fédération algérienne de badminton en collaboration avec la ligue de wilaya et la direction de la jeunesse et des sports, cette manifestation sportive de deux jours, enregistre la participation de 200 sportifs représentant 10 wilayas du pays dont Boumerdès, Jijel, Chlef, Oran, Mostaganem, Blida, Tamanrasset, Béjaia et Constantine. Cette compétition concerne les catégories des moins de 10 ans, moins de 13 ans et moins de 15 ans. Les éliminatoires se déroulent samedi et les finales dimanche, selon les organisateurs.
Le président de la Fédération, Zoubiri Amine a indiqué à l'APS, que ce festival a pour objectif d'initier ce sport et regrouper un grand nombre de pratiquants relevant des clubs et ligues en vue de relever le niveau de la pratique de ce sport et œuvrer à la formation d'entraîneurs et d'arbitres. Il a ajouté que son instance est en phase d'application d'un programme de restructuration de ce sport à travers les wilayas du pays dans la perspective de créer des pôles de badminton.
M. Zoubiri a fait savoir que la fédération compte actuellement plus de 3.000 adhérents au niveau national, 15 ligues de wilayas et tend à atteindre 5.000 adhérents et 25 ligues d'ici fin 2016.
Par ailleurs, le président de la fédération algérienne de ce sport a annoncé que l'Algérie abritera, en 2016, des championnats et tournois arabes et internationaux dont un tournoi international des moins de 17 ans en juin prochain, le championnat arabe des moins de 15 ans et le championnat arabe des seniors au mois de juin et août prochains, respectivement.

32es DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE

LA JS KABYLIE ET LE MCO KAPOS CETTE SAISON

A contrario des première et seconde étape de ce tour des 32es de finale de la coupe d'Algérie, marquées par des surprises de tailles, la troisième, jouée samedi, s'est soldée plutôt par deux grosses désillusions. La première dans le camp de la JS Kabylie et la seconde chez les Hamraouas du MC Oran.



DR

Ces deux grosses cylindrées de l'élite, qui ont déjà goûté au sacre final dans ce challenge populaire, sont passées, elles aussi, à la trappe. Les Canaris du Djurdjura, plusieurs fois vainqueurs de ce trophée, battent de l'aile en championnat et n'ont plus rien à espérer. Ils ont vu ce samedi tous leurs espoirs de sauver leur saison par une consécration du moins en coupe d'Algérie, s'envoler à Relizane où le Rapid local leur est passé dessus.

Un seul petit but de l'ivoirien Manucho a suffit au bonheur de Benyellès et de sa bande pour poursuivre leur aventure avec Dame coupe et tout remettre en cause dans le camps de Hannachi, qui va devoir faire de nouveau avec ses opposants. Saison blanche donc pour les Canaris kapos pour cette saison, au même titre que les Mouloudéens d'Oran, éliminés une deuxième fois consécutive sur leur terrain par leur bête noire, le MO Béjaïa grâce à un doublé de Yaya.

Les Hamraoua revigorés pourtant par leur victoire en championnat sous la houlette de leur nouveau coach Fouad Bouali, sont retombés dans leurs travers et il faudra un sacré coup de fouet à ce dernier pour remobiliser ses troupes en championnat. Ainsi, après l'USM Alger et le CS Constantine éliminés respectivement jeudi et vendredi par le Paradou AC et le MC El-Eulma, suivis de la JS Kabylie et du MC Oran, ce sont quatre cylindrées de l'élite qui débarrassent le plancher de Dame coupe.

Dans le chapitre surprise, l'ESB Dahmouni et l'USB Tissemsilt, pensionnaires de l'Inter-régions Centre-Ouest, sont parvenus à éliminer respectivement le RCK et l'IB Lakhdaria qui évoluent en DNA Centre. Sur les autres terrains, la logique a été respectée à Oran et à Tadjenanet où l'ASMO et le DRBT ont crucifié leurs hôtes du jour, le NR Dély Ibrahim et le MB Hassi Messaoud. A Mascara, dans le choc entre pensionnaires de l'Inter-régions, le dernier mot est revenu à l'ARBG qui accède pour la première fois de son histoire en 16es de finale, et ce aux dépens du NT Souf. De son côté, le RCA, finaliste malheureux de la dernière édition et actuel lanterne rouge de la Ligue 1, a éprouvé les pires difficultés pour mettre à la raison l'ORB Guelaât Bousbaâ (Régionale 1 de la Ligue Annaba), qui est sorti avec les honneurs.

C'est le cas aussi de l'IRB Maghnia, qui a donné des sueurs froides à l'USMH et même à El-Harrach. Finalement, Dame coupe a souri aux protégés du coach Boualem Charef lors de la série des tirs au but. Pour sa part, le CRBAF s'est refait une santé après ses déboires en championnat, en prenant le meilleur sur le NB Touggourt. L'autre représentant de Maghnia, à savoir l'ASBM, est allé à Aïn Defla arracher sa qualification en s'imposant par la plus petite des marges face au SCAD. Il en est de même pour l'UST, l'E. Collo et le HBCL, sociétaires de la DNA-Est, qui sont sortis victorieux de leurs derbyes face, respectivement, au NR Bouakal, l'IRB Ouled Yaich et l'AS Barika.

A Blida, l'USMB est passée par les prolongations pour éliminer l'OMA qui n'a pas démérité. Et il a fallu un éclair de Bendiaf pour propulser les Blidéens au prochain tour (104'). A Ouargla, le CR Béni Thour a dû recourir aux prolongations pour prolonger l'aventure face au NRB El Ogla 2 (Régionale 1 de la Ligue Annaba). Quant au cendrillon de l'épreuve, le NRB Bouchegouf (Régionale 2 Annaba), il n'a tenu que soixante-dix minutes avant de s'effondrer face au NAHD, en concédant la bagatelle de cinq buts, œuvres de Herida (doublé), Drifiel (doublé) et un but de Ouhedda.

Dans les autres rencontres, on a dû recourir aux tirs au but pour départager les équipes aux prises. Dans cet exercice, la chance a souri à l'USMBA, l'USB, l'ASAM et la JSD, qui se sont qualifiées aux dépens de la JS Azzaba, l'ES Azzefoun, l'USMC et le CR Kaïs. Enfin, la JS Saoura et l'ES Sétif ont fait respecter la hiérarchie, face à leurs adversaires respectifs, l'IR Boumedfaâ (Régionale 1 de Blida) et le WR M'sila (DNA Centre).

S. S.

Résultats complets

USM Alger - Paradou AC	1-3
MC Alger - USM Oran	2-0
R. Aïn Defla - JSM Tiaret	2-1
IRB El-Kerma - ES Guelma	0-0
(El Kerma qualifié aux TAB 8-7)	
SCM Oran - NS Bouda	8-0
JSM Béjaïa - EC Oued Smar	0-2
MC Debdaba - CRB Ouled Djellal	1-2
CR Belouizdad - ASO Chlef	4-1
MC El-Eulma - CS Constanine	1-0
DRB Tadjenanet- MB Hassi Messaoud	4-0
E. Collo- IRB Ouled Yaich	1-0
HB Chelghoum Laid- AS Barika	1-0
ES Azzefoun- US Biskra	2-2
(USB aux TAB 6-5)	
AS Ain M'lila- USM Chéraga	0-0
(ASAM aux TAB 6-5)	
JS Azzaba- USM Bel Abbès	1-1
(USMBA aux TAB 4-3)	
CR Béni Thour- NRB El-Ogla	3-2
USB Tissemsilt- IB Lakhdaria	1-0
CRB Aïn Fekroun- NB Tougourt	2-0
ASM Oran- NR Dély Ibrahim	5-1
US Tébessa- NR Bouakal	1-0
USM Blida- OM Arzew	3-2
SC Aïn Defla- ASB Maghnia	0-1
ARB Ghriss- NT Souf	3-1
RC Relizane- JS Kabylie	1-0
RC Arbaâ- ORBG Bousbaâ	2-1
CR Kais- JSD Jijel	2-2
(JSD aux TAB 3-2)	
ESB Dahmouni- RC Kouba	2-1
USM Harrach- IRB Maghnia	1-1
(USMH aux TAB 4-2)	
NA Hussein Dey- NRB Bouchegouf	5-0
MC Oran- MO Béjaïa	1-2
JS Saoura- IR Boumedfaâ	3-0
ES Sétif- WR M'sila	3-1

Programme des rencontres 1/16es de finale

MC Alger - US Biskra
NA Hussein Dey - JS Saoura
SC Ain Defla - CRB Ouled Djellal
MC El-Eulma - CRB Ain Fekroun
RC Arbaa - USB Tissemsilt
SCM Oran - USM Bel-Abbès
HB Chelghoum Laïd - E.Collo
USM El Harrach - IRB El Kerma
MO Bejaia - JS Djijel
CR Béni-Thour - Paradou AC
US Tebessa - USM Blida
EC Oued Smar - DRB Tadjenanet
AS Ain Mlila - ASB Maghnia
ASM Oran - ARB Ghriss
ES Sétif - CR Belouizdad
ESB Dahmouni - RC Relizane

PREMIER LEAGUE ANGLAISE (17E J)

Ryad Mahrez rejoint Lukaku à la 2e place des butteurs

L'INTERNATIONAL algérien de Leicester City, Ryad Mahrez, auteur d'un doublé samedi lors de la victoire à Everton (3-2), à rejoint le Belge Romelu Lukaku à la 2e place au classement des buteurs du championnat anglais de football à l'issue de la 17e journée, qui se poursuivra dimanche. Mahrez, sur une courbe ascendante depuis déjà plusieurs journées, compte désormais 13 buts au compteur, soit à deux réalisations du meilleur marqueur et coéquipier Jamie Vardy (15 buts).

Outre ses 13 buts, Mahrez s'est mis en évidence en matière de passes décisives en comptant 7 offrandes depuis le début de la Premier league.

Grâce à cette nouvelle victoire, Leicester conforte sa place de leader avec 5 points d'avance sur Arsenal qui affronte Manchester City lundi en clôture de la 17e journée. Avec 20 buts depuis son arrivée en Angleterre, Mahrez a battu le record de buts inscrits par un Algérien en Premier league que détenait l'ancien international algérien Ali Benarbia sous les couleurs de Manchester City (11 réalisations).

DINAMO ZAGREB

5e but de la saison pour Hilal Soudani

L'ATTAQUANT international algérien du Dinamo Zagreb (division 1 croate) Hilal Soudani a contribué à la victoire de son équipe samedi à domicile face à l'Inter Zapresic (1-0), dans le cadre de la 21e journée du championnat.

Le joueur algérien a délivré les siens à la 86e minute en marquant l'unique but de la partie, du pied gauche au point de penalty suite à un corner prolongé de la tête.

Il s'agit du 5e but depuis le début de la compétition pour Soudani et le 9e toutes compétitions confondues. Soudani (27 ans) s'était engagé avec le Dinamo Zagreb en 2013 pour un contrat de trois ans en provenance du club portugais de Vitoria Guimaraes.

EN DAMES DE FOOTBALL

L'Algérie 77e au classement FIFA

L'ALGÉRIE a progressé de deux places pour occuper le 77e rang au nouveau classement mondial féminin de la Fédération internationale de football (FIFA) publié vendredi, qui voit les Etats-Unis occuper la tête du ranking pour la 3e fois consécutive.

Le podium du continent africain est dominé par le Nigeria (37e mondial), le Cameroun (47e) et le Ghana (50e).L'Algérie (7e sur le plan africain), devance respectivement le Maroc (8e/79e), l'Egypte (9e/87e) et le Sénégal (10e/92e).

La sélection du Togo, prochain adversaires des Algériennes au 1er tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2016 au Cameroun, ne figure pas dans ce classement. L'édition de décembre du classement voit le Top 10 rester inchangé par rapport à celui de septembre avec la domination des Etats-Unis, devant l'Allemagne et la France.Au total, 104 matches officiels de football féminin ont été disputés ces trois derniers mois.

La majorité de ces rencontres ont été jouées dans le cadre des qualifications pour le Tournoi Olympique de Football et le Championnat d'Europe 2017 aux Pays-Bas.

UNE SALAMANDRE GÉANTE DE 200 ANS RETROUVÉE VIVANTE



SON SURNOM de « fossile vivant » n'a jamais été aussi mérité. Un spécimen de salamandre géante, retrouvé en Chine, serait en effet âgé de 200 ans selon les experts.
L'amphibien a été découvert dans une grotte à Chongqing, dans le centre de la Chine, par un pêcheur. Celui-ci, sans égard pour l'âge vénérable de la créature, raconte avoir accidentellement marché sur quelque chose de « mou et visqueux ». Car c'est moins pour sa taille de 1,40m pour 52 kg (cette espèce aussi connue sous le nom d'Andrias davidianus peut atteindre 1,80 m, soit le plus grand amphibien vivant au monde) que par son âge que la salamandre étonne. Si les estimations des scientifiques sont exactes, elle serait en effet née au début du XIXe siècle, sous la dynastie Qing.
Les scientifiques, qui ont déterminé que la salamandre était « malade », ont extrait avec précaution cette représentante d'une espèce « en danger critique » d'extinction, pour la placer dans un laboratoire. Le Washington Post rapporte que la salamandre géante de Chine est appréciée dans le pays pour sa chair, et que sa population, durement touchée par le braconnage, a diminué de 80% au cours des 50 dernières années.

UN RESTAURANT CHINOIS FAIT PAYER L'AIR PUR



LA CHINE étant lourdement touchée par le smog, un restaurant de la ville de Zhangjiagang, dans l'est du pays, a eu l'idée d'ajouter une sorte de "taxe air pur" à l'addition de ses clients. Après avoir installé des filtres à air dans l'établissement, le restaurant ajoutait 1 yuan (14 cents) sur l'addition de chaque repas.
Les autorités sont finalement intervenues, signifiant au restaurateur que c'était une très bonne idée d'installer des filtres, mais qu'il n'était pas question d'en faire payer le prix au client, rapportent les médias chinois mardi.
L'affaire a toutefois fait débat sur la Toile, certains internautes affirmant qu'ils étaient prêts à payer 1 yuan pour avoir de l'air pur.
Selon Greenpeace, la pollution de l'air est au-dessus de la limite dans 80% des villes chinoises. Plus de 4.000 personnes meurt chaque jour en Chine à cause de cette pollution, selon des scientifiques américains.

Le saviez-vous

JUSQU'À 1974, IL ÉTAIT ILLÉGAL POUR LES LAIDS ET LES HANDICAPÉS D'APPARAÎTRE EN PUBLIC DANS PLUSIEURS VILLES AMÉRICAINES !



Depuis la fin des années 1860 jusqu'aux années 1970, plusieurs villes américaines ont adopté une loi appelée ugly law qui interdit les personnes handicapées et moches d'apparaître en public. Le but de cette loi était apparemment de préserver la qualité de vie de la communauté.
La première apparition de cette loi était à San Francisco, en Californie, en 1867. Ça s'est ensuite propagé dans plusieurs villes. Chicago a été la dernière ville à abroger cette loi en 1974.

Jaxon, le bébé miracle qui défie toutes les probabilités



APRÈS AVOIR soufflé sa première bougie en août, Jaxon, à qui on prédisait une espérance de vie très courte, a rencontré Santa Claus et s'apprête à fêter son deuxième Noël.
Nous avions déjà évoqué son cas en septembre dernier. Jaxon Buell souffre d'une anencéphalie, une malformation de son système nerveux qui le prive d'une partie de son crâne. Malgré ce handicap, le petit garçon qui vit en Floride évolue presque comme n'importe quel enfant de son âge: il communique, parle et apprend même à manger seul.
Au début de ce mois de décembre, ses parents partageaient une photo de Jaxon avec une immense carte de remerciements destinée à toutes les personnes qui l'ont soutenu, suite à un appel aux dons.Quelques jours plus tard, Britanny et Brandon Buell ont a nouveau partagé des photos de leur fils, cette fois dans les bras de Santa Claus, à qui la famille a rendu visite. Le petit garçon, salué pour sa combativité, portait pour l'occasion un t-shirt "Kiss Me" ("Embrasse-moi") et le père Noël ne s'est pas fait prier pour s'exécuter. "Jaxon a connu une de ses plus plus belles journées aujourd'hui. Il était d'excellente humeur durant toute la journée et a rencontré Santa Claus pour la première fois", a écrit son père en légende des clichés attendrissants.

DESTINÉE À FINIR EN JAMBON DE NOËL, ELLE EST SAUVÉE PAR FACEBOOK



UNE LAIE ÉCHAPPÉE d'un abattoir suédois pour ne pas finir en jambon de Noël a été graciée par son propriétaire après un élan national de solidarité lancé sur les réseaux sociaux. Déterminée à sauver sa peau, la bête de 110 kg avait pris ses jarrets à son cou lundi à Mjällby, une bourgade du midi agricole de la Suède. Son propriétaire l'a retrouvée vendredi, pimpante et visiblement ravie de lui avoir joué un si méchant tour.
« Elle est en pleine forme, elle a dû se gaver de fruits gâtés et d'autres bonnes choses », a-t-il raconté à la télévision publique SVT. Elevée en plein air dans une ferme bio, la laie a l'habitude d'aller où bon lui semble, a-t-il expliqué.
Sa fugue a ému les associations de défense des animaux qui ont lancé une campagne de soutien sur Facebook et recueilli 2.500 signatures demandant au fermier de l'épargner. « Tout ce remue-ménage ! J'ai décidé de la laisser vivre jusqu'à nouvel ordre », a finalement assuré l'éleveur.
L'Alliance pour les droits des animaux a indiqué sur son site internet l'avoir contacté pour qu'il s'engage à offrir une vieillesse à sa laie.

UN CLIENT MÉCONTENT FONCE DANS UN HÔTEL AVEC SA VOITURE



IL A PÉTÉ UN CÂBLE. Un sexagénaire texan pris d'un coup de sang a foncé avec sa voiture dans le hall d'un hôtel à Alva, dans l'Oklahoma (Etats-Unis), manquant de peu, et fort heureusement, deux employées qui se trouvaient à quelques centimètres.
Une vidéo diffusée ce lundi montre un homme furieux foncer au volant de son pick-up sur la vitrine de l'hôtel Comfort Inn and Suit et défoncer le lobby. Les raisons de la colère de John Edward Parsley : sa note. Mécontent d'avoir dû payer en liquide ses deux nuits d'hôtel parce que sa carte de crédit ne passait pas, rapporte NBC. Ici, point de commentaire assassin en ligne sur la qualité du service de l'établissement, mais un accès de rage qui aurait pu tourner au drame. Derrière le comptoir se trouvaient deux jeunes femmes, employées de l'hôtel, qui ont juste eu le temps de déguerpir.
Le manager de l'hôtel a raconté plus tard aux enquêteurs que le Texan avait expliqué que ce n'était pas sa première mauvaise expérience avec un gérant d'hôtel, qui était encore une fois « indien ».
Avant de les menacer de prendre son véhicule et de foncer sur eux. L'assaillant a déclaré à la police qu'il était passé à l'action parce qu'ils pensaient qu'il bluffait.

Record : la plus petite image couleur imprimée est invisible à l'œil nu

Une équipe de l'École polytechnique fédérale de Zurich, en Suisse, associée à une jeune pousse issue de ses rangs, vient de battre un nouveau record en imprimant la plus petite image couleur au monde. Visible à l'aide d'un microscope, elle a été réalisée en impression par jet d'encre grâce à la technologie des boites quantiques.

L'image des jolis poissons-clowns ci-dessus mesure… 80 sur 115 micromètres ! Elle est en fait invisible à l'œil nu et nécessite un microscope pour être observée. Il s'agit à ce jour de la plus petite image imprimée en couleurs au monde. Elle est le fruit d'une technologie d'impression jet d'encre à l'échelle nanométrique nommée 3D NanoDrip développée à l'École polytechnique fédérale de Zurich (ETH), en Suisse. Cette performance a par ailleurs été officiellement validée par le Guinness World Records.

Pour donner une idée de la taille de cette image, l'ETH indique qu'elle est équivalente à celle de la surface d'un cheveu humain vu en coupe transversale. Le tour de force est que l'impression a été réalisée en couleurs avec une profondeur de 24 bit qui offre une gamme tonale très proche de la réalité. Pour parvenir à ce niveau de qualité, les chercheurs expliquent avoir eu recours aux boîtes quantiques. Ces nanostructures tridimensionnelles semi-



conductrices sont capables d'émettre de la lumière dans une bande de longueur d'onde très étroite. C'est en modulant la taille de ces boîtes quantiques que l'équipe de l'ETH est parvenue à obtenir toute la palette de couleurs nécessaires à la reproduction fidèle de l'image.

Un écart de 500 nm entre chaque pixel

Plusieurs couches de boîtes quantiques bleues, vertes et rouges ont été imprimées avec une résolution de 25.000 points par pouce, la distance entre deux pixels étant de 500 nanomètres. Cette maîtrise dans la précision de l'agencement des nanoparticules ouvre des perspectives prometteuses dans les domaines de l'électronique et de l'optique. Selon l'ETH, « ceci [cette technologie d'impression, NDLR], met en évidence de nouvelles voies vers l'utilisation de nanomatériaux dans l'électronique et l'optique du futur, en particulier dans le secteur de l'affichage ». Pour exploiter commercialement cette avancée, une jeune entreprise innovante nommée Scrona a été créée. Cette dernière a également mis au point un microscope de poche qui permet de voir ce type d'images. Baptisé µPeek (prononcer « miupic »), il s'agit d'un accessoire de la taille d'une carte de crédit qui vient se fixer sur le capteur photo-vidéo d'un smartphone Android ou iOS et fonctionne avec une application mobile. Selon ses concepteurs, µPeek offre une capacité de grossissement de 35 à 350 avec une mise au point motorisée qui facilite l'utilisation. Un support permet de fixer des lames standard de microscopes pour pouvoir observer toute sorte de prélèvements ou d'insectes.

iPhone 7 : Vers une sortie en juin 2016 ?

Selon des sources concordantes, Apple aurait décidé de sortir l'iPhone 7 dès le mois de juin 2016.

Et si 2016 était l'année de la rupture des habitudes pour Apple et l'iPhone ? Selon de nombreuses rumeurs qui entourent la sortie de l'iPhone 7, la firme de Cupertino aurait en effet choisi d'avancer la date de sortie de son prochain smartphone. Une décision qui aurait été prise pour faire de l'ombre à la sortie du prochain flagship de Samsung.

L'iPhone 7 devrait être avancé

Depuis la sortie de l'iPhone 5s, Apple attend généralement le mois de septembre pour annoncer ses nouveaux téléphones. Mais selon le site AppleInsider, Apple pourrait faire le choix de revenir aux temps immémoriaux de l'iPhone 4 et sortir l'iPhone 7 dès le mois de juin 2016.

Envie de revenir à la tradition ou volonté de ne pas laisser le Samsung Galaxy S7 occuper trop longtemps le marché seul. Dans tous les cas, Apple pourrait donc annoncer très tôt dans l'année 2016 deux nouveaux téléphones, l'iPhone 7, mais également l'iPhone 6C qui pourrait signifier le retour du 4 pouces chez la marque à la pomme.

Un iPhone 7 waterproof

Comme toujours, il serait interminable de détailler l'ensemble des rumeurs concernant le prochain téléphone



d'Apple. Niveau technique, la dernière en date évoque la capacité de résistance à l'eau de l'iPhone 7.

Avec l'arrivée de l'iPhone 6S, le site iFixit a remarqué la mise en place par Apple d'un joint d'étanchéité sur le châssis de l'appareil afin de lui permettre de résister un peu mieux aux éclaboussures.

Ce joint ne serait qu'une étape vers la création d'un téléphone totalement étanche avec l'iPhone 7 toujours selon AppleInsider. Apple viendrait alors apporter une fonctionnalité réclamée à corps et à cris par les fans de la marque à la pomme.

D'autant plus depuis que de nombreux terminaux de la concurrence résistent à une immersion totale depuis des lustres.

Facebook : Les pseudos enfin autorisés sous certaines conditions

FACEBOOK a décidé de lâcher du lest sur sa politique concernant l'utilisation de pseudonymes sur la plateforme.

Facebook a-t-il décidé de dévoiler ses bonnes résolutions avant l'heure ? Le réseau social vient de prendre une décision quasi historique pour le réseau social en choisissant d'assouplir la politique du « real name ».

Une volonté de lâcher du lest sur l'utilisation des pseudonymes qui intervient après de vives protestations venant de nombreuses communautés.

Facebook dit «oui» aux pseudos

Depuis ses débuts, Facebook imposait à ses utilisateurs de fournir leur véritable identité patronymique s'ils souhaitent créer un compte sur la plateforme. Une politique vivement contestée par les communautés homosexuelles, les transformistes, mais également par des associations de victimes de violences domestiques ou des professions sensibles. Certains utilisateurs voyaient leur compte censuré lorsqu'ils ne voulaient pas utiliser leur véritable nom et parfois, le système était tellement sévère que Facebook



supprimait des comptes de personne ayant des noms sortant de l'ordinaire, mais pourtant véritable. Nous vous parlions par exemple de cette jeune femme prénommée Isis qui a dû faire des pieds et des mains pour que son compte soit réactivé.

Conscient que sa politique rigoriste en matière de pseudonyme allait parfois trop loin, Facebook a développé de nouveaux outils afin de limiter les demandes de vérification de noms et ne plus supprimer des comptes automatiquement à chaque signalement.

Toujours des règles à respecter

Bien entendu, Facebook ne passe pas d'une politique sévère à une liberté totale pour les utilisateurs de pseudo en un claquement de doigts. Le réseau social précise que les internautes devront choisir un surnom connu de leurs amis pour ne pas pouvoir se permettre de tenir des propos illégaux sous couvert d'anonymat. Pour le moment, l'utilisation de pseudo est expérimentée aux États-Unis et devrait débarquer prochainement dans le reste du monde.

Ce que Facebook nous donne en liberté d'un côté, il semble vouloir nous le reprendre de l'autre, car le réseau social teste actuellement un outil qui pourrait exiger de ses membres de lui fournir leur orientation sexuelle ou leur passé judiciaire.

POURQUOI LE CHAMEAU A-T-IL DEUX BOSSES ET LE DROMADAIRE UNE ?



Le dromadaire est un chameau. « Chameau » est en réalité le nom d'un genre (Camelus) dans la famille des camélidés. L'espèce que l'on nomme couramment chameau est originaire d'Asie, et son nom complet est le chameau de Bactriane (Camelus bactrianus). Le dromadaire est originaire d'Afrique, et s'appelle aussi chameau d'Arabie (Camelus dromedarius). Ces deux espèces sont de la même famille et du même genre. Ils ont beaucoup de points communs au niveau morphologique, sauf que le chameau d'Arabie n'a qu'une bosse sur le dos, tandis que le chameau de Bactriane en a deux.

Chameau, deux syllabes, deux bosses

Remplies de graisse, ces bosses permettent aux chameaux de parcourir de longues distances sans avoir à boire et à se nourrir. Du haut de leurs deux mètres au garrot, ils sont capables de parcourir 60 km par jour, en faisant uniquement appel à leurs réserves de graisse. Si le chameau n'a pas été nourri depuis longtemps, on peut voir sa ou ses bosses tomber sur le côté, à mesure que le stock d'énergie s'épuise.
Le dromadaire ne rencontre jamais le chameau de Bactriane, ils vivent sur deux continents différents et ont donc évolué indépendamment. Le dromadaire (ou chameau d'Arabie) est adapté au climat des déserts chauds (Sahara, péninsule Arabique, etc.), tandis que le chameau (ou chameau de Bactriane) vit dans les déserts plus froids d'Asie (en Mongolie et en Chine). Ce dernier a besoin de plus d'énergie que le dromadaire pour survivre à la chaleur et au froid. D'ailleurs, au départ, le dromadaire avait aussi deux bosses, mais elles ont fusionné au fil de l'évolution.

Une espèce humaine archaïque aurait survécu à l'ère glaciaire

Dans une région isolée du sud-ouest de la Chine, un fémur humain, trouvé au milieu d'autres fossiles, semble appartenir à une espèce vraisemblablement ancienne qui aurait vécu bien avant Homo sapiens. Mais l'endroit, à Maludong, est daté de 14.000 ans seulement. Ces humains d'un autre âge auraient donc pu survivre là, alors que les Hommes modernes s'étaient déjà installés en Europe et en Asie. L'hypothèse reste à confirmer.

Le « fémur de Maludong » a été découvert au milieu d'autres ossements en 1989 dans cette « grotte du cerf rouge » de la région du Yunnan, au sud-ouest de la Chine. Préservés depuis dans un musée, ces fossiles n'ont commencé à être étudiés qu'en 2008. Le fémur vient de faire l'objet d'une publication dans la revue Plos One. Sa datation lui donne un âge récent, d'environ 14.000 ans, et sa forme est humaine. Pourtant, sa taille et sa finesse, qui indiquent une masse corporelle de seulement 50 kg, le rapprochent notamment d'Homo habilis ou d'Homo erectus. Le premier a vécu autour de deux millions d'années avant le présent et le second serait apparu vers -1,5 million d'années. Les deux ont quitté la scène bien avant le dernier âge glaciaire et l'apparition de l'Homme moderne.
Les quelques autres restes fossiles de la grotte, dont un crâne, avaient déjà posé problème. Leur étude avait suggéré l'idée d'une cohabitation de l'Homme moderne avec des humains bien plus anciens dans certains endroits, comme cette région du Yunnan. C'était l'hypothèse avancée en 2012, comme nous l'expliquions dans cet article sur « de mystérieux fossiles d'Hommes préhistoriques ». La question reste en



suspens car certains chercheurs ne voient pas dans ces ossements épars des caractères vraiment archaïques mais la simple variabilité anatomique d'Homo sapiens.

Des humains anciens ont pu survivre longtemps dans des régions isolées

Cependant, cette nouvelle étude change la donne, d'après ses auteurs, les mêmes que ceux qui s'étaient penchés sur le crâne de la même grotte, Darren Curnoe (university of New South Wales, ou UNSW, Australie) et Ji Xueping, de l'institut du Yunnan pour les reliques culturelles et l'archéologie. Leur découverte, expliquent-ils, suggère que des espèces humaines anciennes ont pu survivre longtemps dans des régions isolées, alors que l'Homme moderne s'était déjà répandu en Europe et en Asie. Or, jusqu'ici, seuls l'Homme de Néandertal et l'Homme de Desinova sont connus pour avoir vécu en même temps que Homo sapiens.
Dans une publication antérieure, ces deux chercheurs avaient décrit leur analyse du crâne de la grotte du cerf rouge, suggérant qu'il est celui d'un hybride entre un humain moderne et un autre, « pré-moderne ». « Nous avons d'abord travaillé sur le crâne car nous pensions que c'était le reste le plus intéressant, racontent-ils dans le communiqué de l'UNSW. Mais nous avons été stupéfaits par notre étude du fémur, qui semble plus primitif que le crâne. » Les auteurs, cependant, restent prudents, « car il n'y a qu'un seul os », comme ils le rappellent eux-mêmes dans le communiqué de l'UNSW.
Le climat (doux en cette basse latitude) et l'environnement (isolé) de cette région montagneuse, entre les plateaux tibétains et les forêts tropicales au sud (au Laos et au Vietnam), pourraient selon eux expliquer comment des populations anciennes ont pu se maintenir. Aujourd'hui encore, le Yunnan, à la géographie variée, produit une agriculture diversifiée et le pays est considéré comme isolé par rapport au reste de la Chine.

Évolution : une supériorité de l'Homme serait... son bon sommeil

PAR RAPPORT aux primates proches de l'espèce humaine, l'Homme dort moins mais son sommeil serait plus efficace. Un avantage qui lui aurait permis de gagner du temps pour les apprentissages et de favoriser ses capacités intellectuelles.
Bien dormir est essentiel pour être en bonne santé et il est souvent reproché aux écrans (télévision, smartphones, ordinateur…) de réduire la durée de notre sommeil. Mais comment le sommeil humain a-t-il évolué depuis la nuit des temps ? Dans un article paru dans Evolutionary Anthropology, des chercheurs de l'université Duke, en Caroline du Nord, ont analysé la relation entre le sommeil et l'évolution de la cognition chez l'Homme. Pour cela, ils ont recherché des articles portant sur le sommeil des primates. 21 espèces ont été inclues dans cette étude : babouins, lémuriens, orangs-outangs, chimpanzés, humains...
Les chercheurs ont alors trouvé que les humains, avec une moyenne de sept heures de sommeil par nuit, étaient de petits dormeurs comparés aux autres primates. Ainsi, certaines espèces de primates, comme des macaques (macaque à queue de cochon) ou des lémuriens (microcèbe mignon), ont besoin de 11 à 14 heures.
Cependant, le sommeil humain serait plus efficace avec moins de temps passé dans les stades de sommeil léger, et plus dans le sommeil profond. La phase de mouvement



oculaire rapide où l'individu rêve en sommeil paradoxal représente 25 % du sommeil humain. Chez d'autres primates, comme des lémuriens ou des singes verts d'Afrique, cette phase du sommeil dépasse tout juste 5 %.

Des apprentissages favorisés grâce à un sommeil court et efficace

Cette différence entre le sommeil de l'Homme et des autres primates ne serait pas quelque chose de récent, favorisé par les lumières artificielles ou les écrans. En effet, une autre étude sur le sommeil de chasseurs-cueilleurs en Tanzanie, Namibie et Bolivie avait montré que ces tribus dormaient même moins que les sociétés occidentales…
En revanche, cet article comparant l'Homme aux autres primates suggère que les humains ont remplacé la quantité de sommeil par une meilleure qualité bien avant l'arrivée des nouvelles technologies. D'après les chercheurs, cette transition se serait faite lorsque les hominidés ont abandonné leurs lits dans les arbres pour dormir sur la terre ferme comme aujourd'hui. Une fois au sol, les humains auraient commencé à dormir près du feu, en groupes et au chaud. La menace des prédateurs ou des conflits avec des groupes opposés aurait raccourci le sommeil à une durée la plus courte possible : nos ancêtres auraient donc subi des pressions de sélection pour répondre à leurs besoins en sommeil en un minimum de temps.
Or un sommeil plus court présente des avantages : cela permet de libérer du temps pour d'autres activités, comme l'acquisition de nouvelles compétences et connaissances, et la vie en société. Un sommeil plus profond permet aussi de consolider les compétences acquises, aiguiser sa mémoire et stimuler le cerveau. En définitive, cette évolution du sommeil humain aurait favorisé les capacités cognitives de nos ancêtres.

Il n'y a pas que des micro-plastiques dans les "continents" de déchets

Avec la présence de "continents de déchets" de plus en plus importants dans tous les océans du globe, l'impact sur la faune marine commence à être pris en compte. Ainsi, France Collard, doctorante au laboratoire de morphologie fonctionnelle et évolutive de l'Université de Liège, s'intéresse à la présence des micro-plastiques dans le système digestif de trois espèces de poissons commerciaux évoluant respectivement en mer du Nord, Manche, et Méditerranée, à savoir le hareng, la sardine et l'anchois. Les résultats sont étonnants et montrent que le principal polluant présent n'est pas du plastique mais du textile !

La production mondiale de plastique a été estimée à 299 millions de tonnes en 2013. On considère que 10% de ces plastiques terminent dans les mers et les océans. La pollution marine par le plastique est une problématique désormais connue du grand public. Cela d'autant plus que cette dégradation de l'environnement marin peut prendre une apparence spectaculaire et monstrueuse : l'ensemble des plastiques correspondrait à un « septième continent ». En plus de déchets visibles à l'œil nu, il faut aussi compter ceux qui restent invisibles. Enfin, il faut considérer que si cet état de fait est déjà très préoccupant, on doit lui ajouter la problématique de l'ingestion de ce plastique par les espèces animales marines (mammifères, poissons, tortues, oiseaux).

Cette question reste très peu fouillée en ce qui concerne les poissons, ce qui peut paraître surprenant si l'on songe au fait que les premiers plastiques industriels remontent aux années 50. Il est vrai que les préoccupations d'ordre environnemental sont, elles, beaucoup plus récentes. Toujours est-il qu'en débutant sa thèse, il y a trois ans, France Collard, chercheuse au laboratoire de Morphologie Fonctionnelle et Evolutive et au laboratoire d'Océanologie de l'Université de Liège, ne pouvait s'appuyer que sur « sept ou huit études dans le monde sur l'ingestion de plastiques par les poissons. J'ai choisi d'étudier la relation micro-plastiques/poissons car, malgré l'importance économique et écologique des poissons, on ne connaissait quasiment rien de cette relation. On ne savait pas en premier lieu s'ils ingéraient même du plastique, si cela les impactaient, s'ils choisissaient de le faire ou s'ils étaient leurrés et croyaient que c'était des proies classiques ». Beaucoup de questions restent ainsi actuellement sans réponse ou font l'objet d'hypothèses. Par exemple, que deviennent les plastiques une fois ingérés ? Sont-ils digérés ou non ? « Au vu de ce que j'ai vu dans les estomacs, je peux dire qu'il y a peu de plastiques ce qui me fait dire qu'ils ne seraient pas digérés et seraient excrétés naturellement. Bien sûr, si le plastique est trop gros, il peut obturer le conduit digestif. Cela n'a pas été démontré chez les poissons mais plutôt chez les mammifères marins, les tortues, les oiseaux. » Mais le problème ne se limite pas seulement au mécanisme de digestion. En effet, le plastique est



une matière qui fait office d'aimant pour les polluants comme les PCB et DDT. « Quand le poisson ingère le plastique, il ingère aussi les polluants et une fois dans le système digestif, ceux-ci peuvent se détacher de ce plastique et éventuellement passer dans les tissus et organes du poisson. En ce qui concerne les PBDE, il a été montré que chez une espèce de poisson en particulier, ces PBDE une fois avalés se retrouvaient dans les muscles ou autres tissus du poisson. »

Mais avant de parvenir à ce stade d'analyse, il faut d'abord prouver que les particules retrouvées sont bien du plastique. Cela est d'autant plus difficile qu'il s'agit en l'occurrence de micro-plastiques, de moins de cinq millimètres.

L'observation à l'œil nu paraît par conséquent hasardeuse et pourtant c'est cette méthode qui s'avère être la plus utilisée par les scientifiques jusqu'à présent. « C'est un problème. Certains scientifiques agissent par facilité. S'ils voient des couleurs ou des formes un peu particulières, ils classent cela dans les micro-plastiques. D'un autre côté, il est vrai qu'il est difficile d'analyser des choses aussi petites. » Difficile ou pas, France Collard a travaillé sur la mise au point d'une méthode efficace de détection et d'isolation des micro-plastiques dans les estomacs de poisson et elle a pleinement réussi. Il fallait pour cela parvenir à dégrader toutes les matières organiques de l'estomac pour qu'il ne reste que les particules suspectes. Celles-ci ont ensuite été analysées chimiquement afin de déterminer s'il s'agissait bien de plastique.

Plus de fibres de celullose provenant des textiles que de micro-plastiques

Quant aux résultats, ils ont réservé quelques surprises : France Collard a trouvé surtout des fibres de cellulose dans les estomacs. Ceci montre bien la faiblesse de l'observation visuelle qui biaise les résultats. « Nous avons mis en évidence que beaucoup de particules que l'on pensait être du plastique n'en sont pas. En fait, il y a plus de fibres que toutes autres formes de pollution causées par les activités humaines. » La cellulose existe à l'état naturel et cela aurait pu en être si les fibres n'avaient pas été colorées.

Ces teintures étant obtenues avec des colorants artificiels, il n'y a par conséquent aucun doute possible sur l'origine de ces fibres de cellulose (des fibres textiles par exemple). De plus, au cours de sa thèse, France Collard a pu remarquer le même phénomène chez certains crustacés (2). Le plastique est donc supplanté par les fibres de cellulose artificielle. Il est vrai qu'il a été prouvé scientifiquement qu'avec un seul lavage en machine classique, on pouvait larguer « plus de 1 900 fibres dans l'eau » !

Combien y a-t-il d'espèces en France ?



POUR LA 12ÈME ANNÉE consécutive, le Service du Patrimoine Naturel (SPN) du Muséum présente le bilan de son recensement des espèces de faune, flore et fonge, terrestres et marines, sur l'ensemble des territoires français. Avec 88 922 espèces en métropole et 76 521 en Outre-Mer, cette liste recense et valide la présence, la disparition, l'endémisme ou l'introduction de ces espèces.

Ce travail scientifique minutieux mené avec de nombreux partenaires, permet de constituer une véritable bibliothèque de référence sur ces espèces. Il montre aussi le dynamisme sur le territoire français de l'activité taxonomique (description des organismes vivants) : en effet, en 2015 les scientifiques ont ainsi décrit 367 espèces nouvelles pour la science, soit en moyenne une espèce par jour.

Un référentiel révélateur de la biodiversité française

En 2015, 45 espèces nouvelles pour la science ont été décrites en métropole et 322 en Outre-Mer. Ces découvertes concernent majoritairement de « petites bêtes », au cœur de ce travail de recensement. Les insectes représentent par exemple 40% des espèces listées ; les coléoptères de métropole, revus pour cette nouvelle version, comprennent à eux seuls 11 480 espèces. Par ailleurs, 15 364 espèces endémiques ont été recensées depuis 12 ans : c'est là un signe tangible de la singularité de la biodiversité française.

Et chaque année, le Muséum complète ce référentiel pour, à terme, lister l'ensemble des espèces qui ont été ou sont encore présentes sur les territoires français. « C'est un immense travail qu'il reste à accomplir ! On devrait d'ailleurs recenser beaucoup plus d'espèces en outre-mer qu'en métropole tellement la richesse spécifique y est importante, » nous indique, Bruno DAVID, président du Muséum national d'Histoire naturelle.

La première tâche est donc de rassembler les connaissances disséminées dans le monde entier : publications scientifiques, collections de Muséums.... Vient s'ajouter un suivi permanent des espèces nouvelles ainsi que les mises à jour des espèces déjà recensées, mais dont la place dans les groupes taxinomiques bouge, souvent suite à l'avancée des recherches en génétique.

Une liste d'espèces à haute valeur scientifique et accessible à tous

Parmi les missions du Muséum national d'Histoire naturelle, l'enrichissement et la conservation des collections, l'une des clés de voûte de l'établissement, permettent d'archiver les espèces nouvelles. Cela ne serait pas possible sans un travail d'accompagnement en recherche, expertise et mise à jour des connaissances, missions statutaires du Muséum. Ces missions sont de surcroit soutenues par les programmes d'expédition comme « La Planète Revisitée » (depuis 2006). Ainsi, par exemple, 106 espèces nouvelles pour la science ont été recueillies lors de l'expédition Karubenthos en Guadeloupe (2012).

C'est ensuite grâce au référentiel taxonomique TAXREF, outil phare de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) du Muséum, que les descriptions d'espèces rejoignent la plateforme nationale des données de biodiversité en France.

TAXREF permet ainsi de structurer des informations autour d'une espèce et d'échanger des données entre acteurs de la biodiversité, du niveau régional au niveau international. TAXREF est aussi une colonne vertébrale essentielle à la constitution d'une bibliothèque numérique associant des documents sources à chacun des noms d'espèces listés, soit plus de 218 000 références bibliographiques mises à disposition au sujet de la taxonomie des espèces, de leur localisation en France.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

Topographe retraité, ayant expérience de 36 ans VRD routes ou suivi de chantier cherche emploi dans ce domaine.
Tel : 0540.55.06.19

Homme ayant longue expérience dans le domaine bâtiment suivi de chantier ou chef de chantier cherche emploi dans ce domaine
Tel : 0551.40.95.83

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

Homme cherche emploi comme gardien ou autre équivalent. Libre de suite
Tél : 0551.40.95.83

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

J.H., 35 ans, superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale, privée ou étrangère.
Tél. : (0558) 39.96.59

Architecte, 5 ans d'expérience, maîtrise outil informatique, cherche emploi, étudie toute propositions.
Tél : (0550).50.95.89

Licencie en science commercial.OPT :Marketing+EN cours MBA Marketing management spé. PGSA
OPT : Marketing Management avec 02 ans d'exp.
Cherche emploi TEL :06 66 56 86 77

M. A/Ingénieur d'Etat en génie des procédés «Chimie industrielles» Expérience professionnelle : télé-conseiller (02 mois)Expérience : Chef de projet (département d'étude) pour les grands travaux hydrauliques (06 mois). Formation : diplôme en «Traitement des eaux potables ».
Tél. : (0796) 80.28.05 (0552) 39.30.02

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

J. F., 33 ans CMTC, 11 ans exp. Cherche emploi comme chef service finance et comptabilité maîtrise l'outil informatique, PC compt., PC paie, Intelix et Outlook.
Tél. (0554) 88.00.95.

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

VEND

Appartement F4 5éme étage W. Alger, Dely Brahim (Ain Allah) prés de la Mairie, lotissement calme, avec acte 102 m2

Tél : (0556).53.17.97

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Tél. 0770 25 19 03

Achat livres d'occasion

Contacté : D. Merzak

Mob : (0771).25.64.05/ (0662).69.52.88

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

A VENDRE

Particulier vends fourgon frigorifique Master année 2014

Tél: 0774.31.50.37
0542.28.01.25

Location appartement

Loue F3 csb rez-de-chaussée Clôturé. Eau + gaz (Rouiba)

Tel : 0554.12.31.44

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية الجزائر
الدائرة الإدارية لبراقي
بلدية الكاليتوس
مديرية التنظيم والإدارة العامة

إعلان رقم : 2015/7741

إن السيد : رئيس المجلس الشعبي لبلدية الكاليتوس بناءا على الطلب المقدم من طرف السيد : **العاقل حسان.**
المتضمن : طلب رخصة إستغلال محل بيع المشروبات من الصنف الثالث من النوع : " الفصول الأربعة ".
بالعنوان : حي 400 مسكن عمارة 15 رقم 59 الكاليتوس.
ينهي إلى علم كافة المواطنين المتواجدين في محيط المحل المذكور أعلاه عن فتح تحقيق الملائمة وعدم الملائمة لهذا النشاط.
فكل مواطن لديه إعتراض عن ممارسة هذا النشاط عليه التقرب إلى مصلحة التنظيم والنشاط الإقتصادي لإبداء إعتراضه في أجل لا يتعدى 15 يوما ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان في إحدى الجرائد الوطنية.
رئيس المجلس الشعبي البلدي

Réf 116/15

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

مكتب الأستـــاذ عبد القـــــادر فـــاتـــح
موثـــــــق بسيدي عيش–شارع أول نوفمبر 1954 ولاية بجاية

تعديل القانون الأساسي لمؤسسة الشخص الوحيد و ذات المسؤولية المحدودة المسماة "بوميكس"

مقرها الإجتماعي: المنطقة الصناعية، شارع بومداوي ناصر، بلدية ودائرة وولاية بجاية
رأسمالها: 100.000 دج

بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ 2015/12/14، مسجل بمكتب بجاية بتاريخ 2015/12/17، تقرر ما يلي :**1/رفع الرأسمال الإجتماعي** : تقرر رفع رأسمال الشركة بمبلغ قدره **مليونين وأربعمائة ألف دينار جزائري(2 400 000,00 دج)** ليرفع بذلك رأسمال الشركة من مائة ألف دينار جزائري (100 000 دج) إلى **مليونين وخمسمائة ألف دينار جزائـــري(2 500 000 د.ج)** بإنشاء ألفين وأربعمائة (2400) حصة إجتماعية جديدة بقيمة اسمية مقدرة بألف دينار جزائري (1.000 دج) للواحدة. **2/تغيير المقر الإجتماعي وإلغاء المؤسسة الثانوية:** كما تقرر تغيير المقر الإجتماعي من المنطقة الصناعية، شارع بومداوي ناصر، بلدية ودائرة وولاية بجاية إلى **المسمى الترقية العقارية EPBTP عمارة ج (Bloc C)**، **المنطقة الصناعية بلدية وولاية بجاية** مع إلغاء المؤسسة الثانوية الواقع مقرها بتيندار بلدية هذا الاسم ولاية بجاية. **3/توسيع الموضوع الإجتماعي:** وذلك بإضافة النشاط المتمثل في : **التحويل الصناعي للورق وصناعة أدوات مختلفة من الورق (رمز النشاط:302 111)**. على هذا الأساس عدلت المواد 04،02 و07 من القانون الأساسي والباقي بدون تعديل.
للإعلام الموثق

Réf 115/15



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. : (0662) 18.41.81
 Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. : (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
 Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél : 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
 B.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

RÉGIME "VENTRE PLAT"



Notre alimentation est trop riche en graisses et en produits sucrés, éléments responsables de notre augmentation régulière de poids. Il faut donc introduire de nouvelles habitudes alimentaires. Mais l'une après l'autre, progressivement, pour ne pas "flancher" devant l'ampleur de la tâche ! Il faut alors:

- Apprendre à structurer les trois principaux repas pour éviter les fringales.
- Prendre au moins deux portions de fruits par jour… mais pas plus de quatre si on veut perdre du poids.
- Choisir les morceaux de viande les moins gras pour limiter la quantité de lipides et les dégraisser avant (ou après) cuisson.
- Choisir des modes de cuisson peu gras (cuit-vapeur, autocuiseur, papillotes, poêles antiadhésives, wok…)
- Plus de calcium (3 à 4 produits laitiers par jour)… mais en allégeant les matières grasses.
- Des légumes ou des légumes secs deux fois par jour. Eviter les plats à base de légumes dont la teneur en lipides est de plus de 5g/100g d'aliment (voir sur l'étiquette).
- Si vous prenez un substitut de repas, complétez-le avec un laitage, un fruit et un morceau de pain pour prolonger la satiété

L'argile verte un soin miraculeux pour la santé



Non seulement l'argile fait fuir microbes et bactéries, absorbe et régule l'excès de sébum, régénère les tissus fragilisés par l'âge, mais en plus c'est un cicatrisant efficace.
On trouve l'argile verte dans les pharmacies ou dans les magasins spécialisés en diététique, soit en tube prêt à l'emploi.

Masque de beauté régénérant

On applique l'argile prête à l'emploi, sur le visage, en évitant soigneusement le contour des yeux. On laisse l'argile agir durant 10 minutes. On rince à l'eau tiède.

Cheveux gras

On applique sur le cuir chevelu, en évitant soigneusement les pointes, de l'argile verte, prête à l'emploi. On masse bien. On rince puis on termine de le rinçage avec de l'eau citronnée pour faire briller les cheveux.

Dents

Pour avoir les dents blanches et saines on utilise l'argile verte comme dentifrice ! On trempe la brosse à dents dans une pâte d'argile verte, additionnée d'eau. On frotte. On rince. Les dents deviennent blanches et l'haleine fraîche.

Boutons infectés

A l'aide d'un pinceau, on applique l'argile verte sur les zones irritées et infectées. On laisse sécher. On rince. Puis on passe un quart de citron sur le bouton.

Egratignures, coupures et morsures

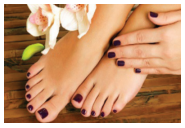
On applique directement l'argile sur la peau. Dés que l'argile sèche, on rince. Puis on renouvelle l'opération, jusqu'à ce que la peau ne soit plus irritée.

Sinusites

Appliquez pendant ½ heure, sur les arcades sourcilières des compresses d'argile (de l'argile dans un mouchoir soit en papier soit en tissu). Restez bien au chaud. Renouvelez l'opération 3 fois par jour.
Ce remède est fait pour calmer la douleur provoquée par les sinus et non pas pour guérir. Vous devez prendre les médicaments prescrits par le médecin.

ATTENTION:
Il ne faut pas utiliser un métal pour préparer l'argile verte.
Une spatule en bois et une coupelle en verre ou en porcelaine sont conseillés.

SE PRÉPARER DE JOLIS PIEDS



• Coupez vos ongles régulièrement
A ras et légèrement carrés pour éviter l'ongle incarné, de préférence au coupe-ongles, plus facile à manier de la main droite comme de la gauche, sans risque de plier l'ongle. Puis, limez-le pour éviter de filer collants et chaussettes Nylon. Oubliez la lime en métal. Préférez-lui les limes en carton jetable. Ce geste simple vous épargnera surtout l'ongle douloureux voire bleui si vous marchez beaucoup.

Gommer encore et toujours..
Etape à ne pas négliger, le gommage redonnera à l'épiderme de vos pieds la douceur perdue pendant l'hiver. La corne installée sous vos talons ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir.
Hydrater pour garder la peau souple

• Nourrissez-les !
De beaux pieds sont des pieds bien hydratés. L'hydratation est essentielle car elle évite aux cellules cornées de s'assécher et de s'amonceler en callosités disgracieuses et douloureuses.
Si la peau des contours de vos ongles est desséchée ou irritée, enduisez-la de gel de soin spécial cuticules enrichi en huile ou massez-la avec une crème très hydratante pour peau sèche.

Luttez efficacement contre la transpiration
• Talquez vos pieds en insistant sur la voûte plantaire

ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE...

lutter contre l'excès de cholestérol

Contre l'excès de cholestérol, dans un premier temps il faut opter pour une alimentation méditerranéenne : viande maigre, poissons gras (saumon, thon, maquereau, sardine….), fruits, légumes, céréales complètes, huile d'olive et ou Colza et faire 30 minutes d'exercice par jour.

Extraire une épine

Tout d'abord, ramollissez la peau du doigt en lui donnant un bain d'eau chaude additionnée d'une cuillère à soupe de gros sel pendant 5 minutes. Ensuite, vous pourrez extraire l'épine avec une pince à épiler ou une aiguille passée sur une flamme. Elle ne résistera pas. N'oubliez surtout pas de désinfecter!

Tartiner le beurre aisément

Pour tartiner le beurre aisément :
■ Utilisez un couteau épluches légumes et faites des copeaux qui s'étendront sans difficultés .
Pour cuisiner :
■ Faites un beurre clarifié : faites le fondre doucement au bain marie et écumez le petit lait qui remontera à la surface et mettez le dans un bol.

VITAMINE C :



La vitamine C est présente dans les fruits et légumes, particulièrement les agrumes, et dans les abats et le lait maternel.
La carence engendre le scorbut. Elle est exceptionnelle mais peut toucher des personnes ne se nourrissant que de conserves et de produits cuits.
Les symptômes de carence sont une asthénie, des douleurs diffuses, des hématomes et saignements pouvant aller jusqu'au décès.
Actuellement des études sont en cours pour évaluer son potentiel anti-infectieux et anticancéreux mais à la date d'aujourd'hui aucune n'a mis en évi dence d'effet.
Il n'existe pas de surdosage en vitamine C sinon un possible retard d'endormissement et des coliques.

Fricassé tunisien



Ingrédients :

■ 2 verres de farine (1 verre fait 250 ml)
■ 1 cuillère à café de bombée de levure instantanée
■ 1 cuillère à soupe de sucre
■ 3 cuillères à soupe de lait en poudre
■ 30 g de beurre mou
■ sel
■ eau tiède
Farce:
■salade méchouia
■pomme de terre cuite et écrasée
■thon
■œufs durs coupés en petits morceaux
■olives en rondelles
■câpres
■harissa allongée avec un peu d'eau

Préparation :

■ Préparation de la pâte: Pétrir bien tous les ingrédients sauf le beurre puis rajouter le beurre mou et repétrir encore. Couvrir et laisser lever. Dégazer la pâte, l'étendre et découper des ronds avec un emporte pièce puis, passer dessus le rouleau pour allonger un peu en forme ovale. Disposer sur un plateau fariné, couvrir et laisser lever un peu.
■ Pendant ce temps, préparer la méchouia et les autres ingrédients.
■ Après la deuxième levée, chauffer l'huile dans une poêle (elle ne doit pas être brulante) et plonger les petits pains dans le bain d'huile et frire des deux côtés.
■ Egoutter sur du papier absorbant puis, les ouvrir d'un seul côté et les garnir selon le goût d'une couche de harissa allongée d'eau, de méchouia, de pomme de terre écrasée, de thon, de câpres, de petits morceaux d'œufs durs et de rondelles d'olives et déguster.

Gâteau aux fruits



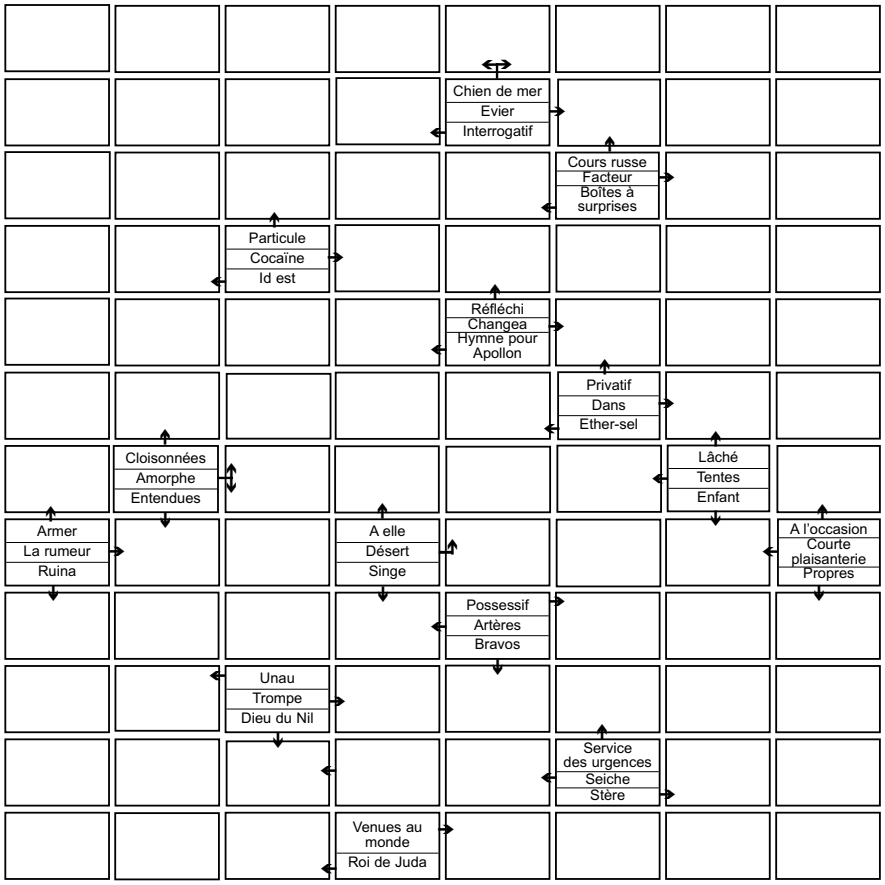
Ingrédients :

■150 gr de farine
■75 gr de sucre
■120 gr de beurre
■3 œufs
■1 sachet de levure
■1 sachet de vanille
■100 gr raisin sec
■Fruit : pommes, poires, bananes, fraises...

Préparation :

■ Battre les œufs, ajouter le sucre, la farine, la levure, la vanille puis la beurre. Mélanger afin d'obtenir une pate homogène.
■ Ajouter les raisins secs les fruits coupés en morceaux. Beurrer un plat et verser la pâte.
■ Enfourner pendant 40 min.

Mots fléchés n° 1464



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1463

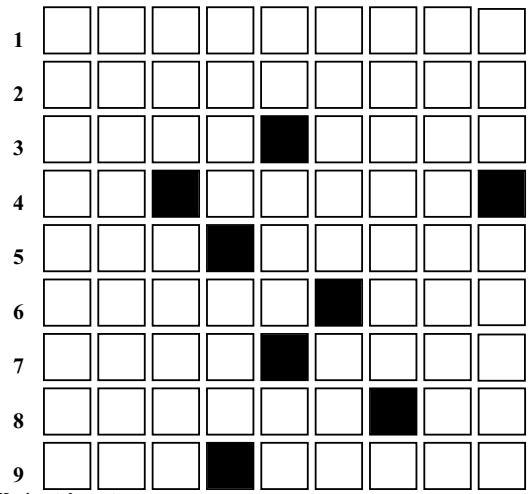
Horizontalement

OBSERVES
COUP – URI
CUREE – SN
ALERTE – G
SE – DEMIE
ITOU – OS –
OTE – SI – P
NEUVE – PA
N – VILAIN
ETRE – UNS
SUE – ANTE
– BROYEES

Verticalement

OCCASIONNES –
BOULETTE – TUB
SURE- ŒUVRER
EPERDU – VIE – O
R – ETE – SEL – AY
VU – EMOI – AUNE
ERS – IS – PINTE
SINGE – PANSES

Mots croisés 9/9 n° 1464



Horizontalement

1. Abrogation – 2. Rembourré – 3. Tranches d'histoire – Elle se défend – 4. Non plus – Refuge – 5. Aéroplane – Poire d'ORL – 6. Partie de l'intestin – Désert de cailloux – 7. Goût – Epouse de raja – 8. Fixe la charrette – Petit tour – 9. Baie nippone – Egaya.

Verticalement

1. Rendis plus petit – 2. Magasins qui reçoivent les cartouches – 3. Retranche – Ne dise pas la vérité – 4. Désavantagea – Grivois – 5. Personnel – Division du yen – Note du chef – 6. Pif – Unité de rayonnement – 7. Mettra à l'écart – 8. Squelette – 9. Apparue – Fera de l'effet.

SOLUTION N° 1463

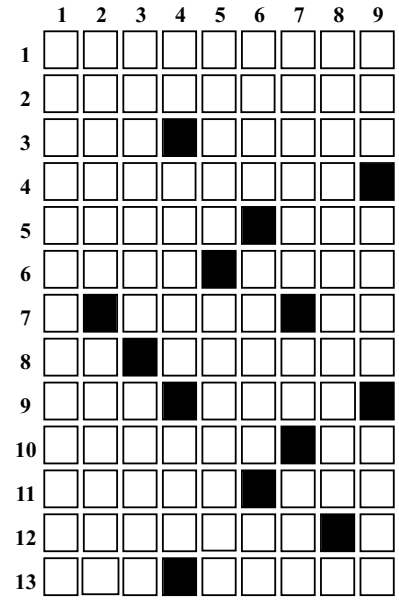
Horizontalement

ADVERSITE
GALVAUDER
RIA – BREME
ENNUI – SE –
ME – NOM – RB
EST – TIRAI
N – ETETAIS
TATES – IRE
SUER – ODES

Verticalement

AGREMENTS
DAINES – AU
VLAN – TETE
EV – UN – TER
RABIOTES –
SUR – MIT – O
IDES – RAID
TEMERAIRE
ERE – BISES

Mots croisés 9/13 n° 1464



Horizontalement

1. Obéit – 2. Parties de véhicule – 3. A cet endroit – Evalue favorablement – 4. Set – 5. Spirales vivantes – Nouveau – 6. Centrer – Gars – 7. Boisson gazeuse – Déterminant – 8. Note de musique – Boisson sucrée – 9. Première tentatrice – Promesse – 10. Poète anglais – A rembourser donc – 11. Espèce de canal – On les jette pour les ramasser – 12. Caractère distinct – 13. Base de lancement – Pierre précieuse rouge.

Verticalement

1. Sans relâche – 2. Récipients de verre – Esquivée – 3. Groupe de trois nouveau-nés – La crème – 4. Ainsi que – Homme politique argentin – Pot de chimiste – 5. Artistes muets – Lire avec avidité – 6. Phobie – Il s'arme d'un mortier – Mot amical – 7. Faux – Règle du dessinateur – Elle fait son entrée dans le monde – 8. Prune – 9. Pense donc – Avoir le culot – Erodés.

SOLUTION N° 1463

Horizontalement

ASTRONEFS
PERIS – IR
PAIN – GRAS
RU – CHIENS
O – LEUR – CE
CRI – ROCH –
HOTEL – RIO
EN – LUGE – B
– DOUBLURE
VENDEUSES
ALGER – EPI
ILL – LEROT
REELUS – SE

Verticalement

APPROCHE – VAIR
SEAU – RONDELLE
TRI – LIT – ONGLE
RINCE – ELUDE – L
OS – HURLUBERLU
N – GIRO – GLU – ES
EIRE – CREUSER –
FRANCHI – REPOS
SASSE – OBESITE

SODUKU 193

Pour jouer au Soduku

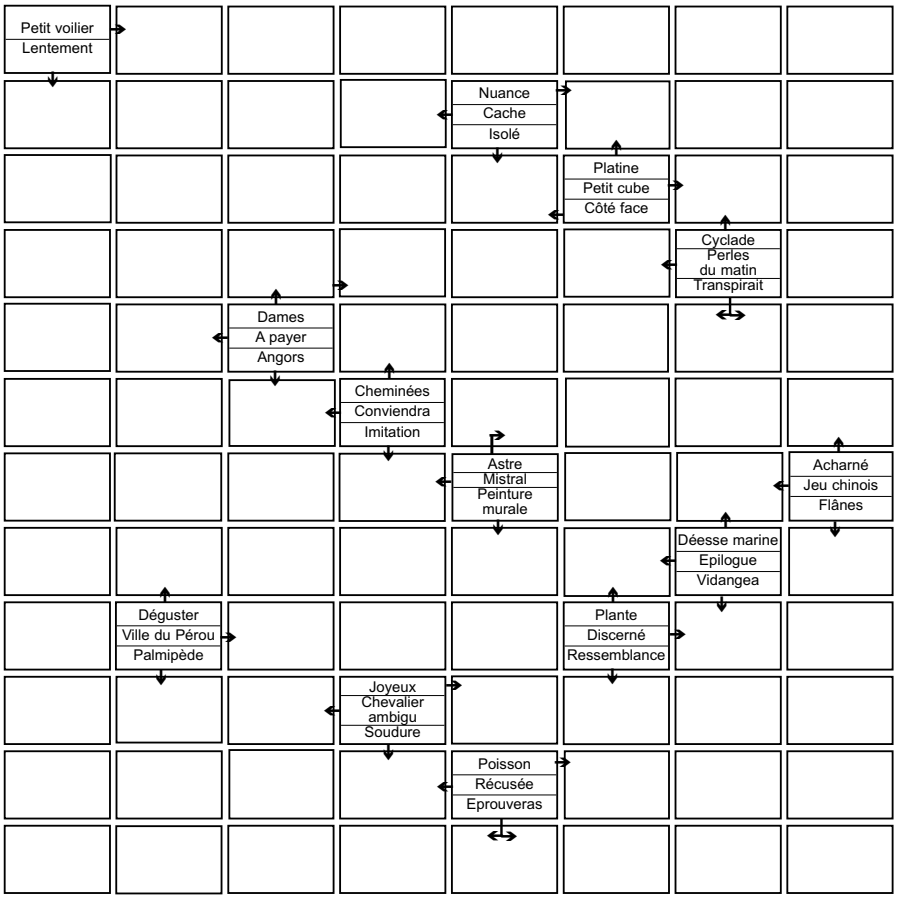
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	4	9		3				6
1							5	9
7			4	5				
		5		9			7	
6		4	1	8		2		
					6			
				4				
	7		9				3	
9	8							2

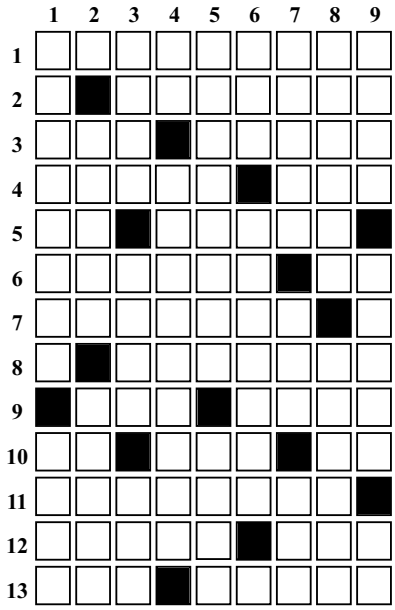
SOLUTIONS

1	6	8	7	2	3	9	4	5
5	3	9	4	8	1	2	7	6
2	7	4	9	5	6	8	1	3
8	1	3	5	6	9	4	2	7
6	9	5	2	7	4	1	3	8
7	4	2	1	3	8	6	5	9
3	8	1	6	4	7	5	9	2
9	5	7	8	1	2	3	6	4
4	2	6	3	9	5	7	8	1

Mots fléchés n° 1489



Mots croisés 9/13 n° 1489



HORIZONTALEMENT

1. Choses sans valeur – 2. Retenue – 3. Frère d'adoption – Les vieux de la vieille – 4. Bohémien – Ornement en relief – 5. Pour monsieur – Callosité – 6. Donc pas religieux – A lui – 7. Après – 8. Sacs – 9. Sorte de flan – Non mélangés – 10. Possessif – Première coquette – Vu la vie en rose – 11. Alarme – 12. Fumés – L'ombre d'un doute – 13. Boxeur américain – Toile à polir.

VERTICALEMENT

1. Qui se cassent facilement – Mit son enjeu – 2. Oiseau de proie – Lanterne – 3. Cuit dans l'huile – Habitation en rondins – Pronom relatif – 4. Sa capitale était Héliopolis – Acheteur – 5. Tombés en pâmoison – Ajuste – 6. Petit poème médiéval – Raccommodée – 7. Bout de conduite – Ancienne devise de compte – On peut le prendre glacé – 8. Qui n'ont pas servi – Elle est humaine – 9. On ne le choisit pas – Pareillement – Note.

SOLUTION N° 1488

HORIZONTALEMENT

ECHASSIER
MAINTENUE
BU – DECORS
ESSOR – POU
RETRECI – C
LEUR – ENEE
I – DECRETE
FOI – LISE –
IDOLES – IF
COSY – ERNE
OR – RESIDU
TAPER – ARE
ETC – GALES

VERTICALEMENT

EMBERLIFICOTE
CAUSEE – ODORAT
HI – STUDIOS – PC
ANDORRE – LYRE –
STERE – CLE – ERG
SEC – CERISES – A
INOPINES –RIAL
EURO – ETEINDRE
RESUCEE – FEUES

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1488

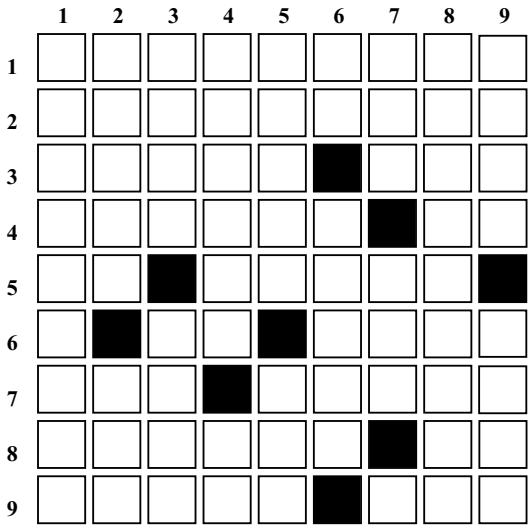
HORIZONTALEMENT

POSEUSES – ISAR – E
ABUS – ODE – CLE – ARAS
TNT – OUIR – RARE – UV –
RU – ABETI – A – IRREEL
EBENE – AN – NON – H – NU
TRES – SUE – ESSUYEES

VERTICALEMENT

PATRE – CRANTE – OBNUBILA – ORS
SUT – ESERINES – ES – ANA – ER – SU
U – OBERA – RH – Y
SOUE – DRUE – SE – EDITA – AVENUE
SERINES – LUES

Mots croisés 9/9 n° 1489



SOLUTION N° 1488

HORIZONTALEMENT

ENVISAGER
PARTITIVE
AVE – DR – EN
RANGEES – D
PLEUR – AS –
I – LIAT – IN
LAI – SONGE
LISE – RENE
AI – SOTTES

VERTICALEMENT

EPARPILLA
NAVAL – AIL
VRENELIS –
IT – GUI – ES
SIDERAS – O
ATRE – TORT
GI – SA – NET
EVE – SIGNE
REND – NEES

HORIZONTALEMENT

1. Qui s'étend à tout – 2. Communiqua par fil – 3. Passé sur le billard – Cours d'Asie - 4. Subies – Id est – 5. Personnel – Empereurs déchus – 6. Règle à suivre – Empester – 7. Roi de comédie – Unité de mesure – 8. Volcan de l'Antarctique – Berge – 9. Transpiration – Abri douillet.

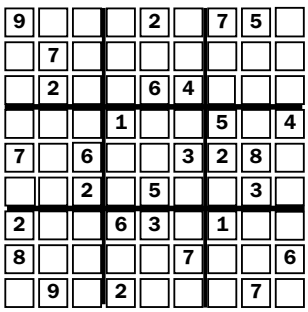
VERTICALEMENT

1. Irréalisables – 2. Royaume d'Asie – Epouse du fils – 3. Hameau des Antilles – Liquidée – 4. Evidence – Ingurgité – 5. Rapières – Obstacle – 6. Facteur – Habillés – 7. Réfléchi – Amour de bêtes – 8. Enfoncerai – 9. Femelle de sanglier – Rembourse.

soduku 218

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45



Solutions

3	7	6	4	1	5	8	2	9
8	1	2	3	9	6	7	5	4
9	5	4	7	8	2	1	6	3
6	3	8	1	5	4	2	9	7
7	4	9	2	6	8	3	1	5
1	2	5	9	3	7	4	8	6
4	9	1	5	2	3	6	7	8
5	6	7	8	4	1	9	3	2
2	8	3	6	7	9	5	4	1

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1

20.55 : La guerre des boutons



Comédie avec Alain Chabat, Eric Elmosnino…
La guerre des boutons Originaires de Longeverne, Tigibus et son frère attaquent un jour des jeunes de Velrans. En mauvaise posture, ils sont soutenus par un enfant qu'ils ne connaissent pas. Il s'agit en fait de Lanterne, une jeune fille qui se déguise en garçon pour rejoindre leur clan. Lebrac, le chef des Longeverne, est un jeune révolté, qui doit s'occuper de la ferme de sa mère. Mais il veut trouver le temps de mener la guerre contre ceux de Velrans.

CANAL+

21.00 : Invincible



Film avec Jack O'Connell, Miyavi…
Invincible Pendant la Seconde Guerre mondiale, en plein Pacifique, Louis Zamperini et ses frères d'armes sont dans un bombardier pris sous le feu ennemi. Le jeune homme se souvient de son enfance turbulente dans la petite ville de Torrence, en Californie, puis de ses exploits sportifs, qui conduiront ce fils d'immigrés italiens aux Jeux olympiques de Berlin en 1936. Mais pour l'heure, Louis, après un court séjour à Hawaï, se retrouve dans un autre bombardier qui s'écrase en plein océan. Seuls Louis et ses amis, Phil et Mac, survivants, se retrouvent sur un canot de sauvetage à la dérive.

M6

20.55 : Belle et Sébastien



Film avec Félix Bossuet, Tchéky Karyo…
Belle et Sébastien Au cœur des Alpes, pendant la Seconde Guerre mondiale. Sébastien, un petit garçon débrouillard, vit avec César, un vieux berger qui l'élève depuis sa naissance dans les montagnes. Un jour, l'enfant solitaire tombe nez à nez avec une grande chienne sauvage, que les hommes du village traquent car ils pensent qu'elle s'attaque aux troupeaux de moutons. C'est alors le début d'une belle et indéfectible amitié entre les deux.

france 2

20.55 : Castle



Série avec Nathan Fillion, Stana Katic…
Castle et Beckett enquêtent sur la mort d'un homme, tué par balle et retrouvé dans un parc. Un témoin a vu une Asiatique d'une trentaine d'années s'enfuyant avec le téléphone portable et les clefs de la victime, mais laissant son portefeuille rempli d'argent. Esposito apprend que le défunt avait fait de la prison pour vol à main armée. Bientôt, les enquêteurs découvrent que Zhang, de la police de Hongkong, est liée à l'affaire.

france 3

20.55 : Céline face à Dion



Télé-Loisirs
Céline face à Dion A l'occasion de son retour sur scène en France l'été prochain, la célèbre chanteuse Céline Dion donne une interview dans ce documentaire réalisé en novembre dernier à Las Vegas, dans le Nevada. L'artiste se confie sur sa vie d'aujourd'hui, commente des archives (pour la plupart inédites) et réagit aux anecdotes de ses proches. Elle évoque aussi des sujets plus intimes comme ses ...

TV5MONDE

21.00 : Saint-Tropez Blues



Comédie avec Marie Laforêt, Claude Chabrol…
Saint-Tropez Blues Anne-Marie, étudiante à Passy, décide de prendre le large avec son ami Jean-Paul. tous deux prennent l'autoroute du Sud et se retrouvent à Saint-Tropez. Là, ils intègrent une communauté artistique.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:05	12:27	14:58	17:19	18:44
CONSTANTINE	06:09	12:32	15:04	17:26	18:49
ALGER	06:24	12:46	15:17	17:39	19:03
OUARGLA	06:08	12:37	15:20	17:42	19:01
CHLEF	06:30	12:53	15:26	17:47	19:10
MOSTAGANEM	06:34	12:58	15:31	17:53	19:16
ORAN	06:37	13:00	15:35	17:56	19:19

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5353 - LUNDI 9 RABIE EL AWAL 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	20°	12°
Oran	22°	11°
Constantine	19°	7°
Ouargla	24°	6°

PLUSIEURS FESTIVITÉS À TIZI OUZOU SONT PRÉVUES POUR L'OCCASION

LA MAISON DE LA CULTURE AU RYTHME DES VACANCES

La maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou s'est mise au rythme de l'innocence à l'occasion des vacances scolaires d'hiver.



DR

Un programme riche en activités a été tracé par la direction de la Culture de la wilaya pour accompagner les enfants pendant leur période de repos et leur offrir des moments de distraction et de détente. Une ambiance de fête règne, en effet, depuis samedi dernier au niveau de l'établissement qui a marqué le début des festivités avec une exposition des travaux des ateliers pédagogiques de la maison de la Culture, une exposition-vente de livres pour enfants et un espace ouvert intitulé « Mon petit monde d'art «.

Nombreux sont les enfants qui ont profité de ces premières activités ayant comporté également une séance récréative qu'a abritée la salle du petit théâtre. Hier, c'est un film d'animation pour enfants qui a été projeté au niveau de la grande salle de la maison de la Culture. Ceux qui ont raté ces deux premiers jours peuvent toujours profiter d'autres activités inscrites à leur honneur, puisqu'une pièce théâtrale intitulée voyage de clowns leur sera présentée aujourd'hui par la coopérative Grain d'art.

Les activités se poursuivront demain avec la projection d'un film documentaire et éducatif ainsi qu'une séance récréative, « Mon petit monde d'art «, où il sera permis aux enfants d'écrire, de dessiner et d'exprimer toutes leurs sensations. Et comme le clown figure parmi les activités préférées des enfants, les organisateurs ont prévu un spectacle avec Youcef Ibrahim au niveau de la salle de spectacles. Et pour les admirateurs du conte, une séance est prévue pour le 25 décembre au niveau de Tazqa à la maison de la Culture avec Tayeb Bouammar. Le théâtre sera de retour le lendemain avec la pièce « Rissalat El Ghaba « avec l'Association Carrefour des arts avant de laisser place à la magie, une autre activité très attendue et appréciée par les enfants. Nouvelle séance de contes le 28 du mois en cours avant de clôturer les festivités le lendemain avec un autre espace récréatif au niveau de la salle du petit théâtre.

Outre ces festivités prévues au niveau de chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou, les écoliers en vacances auront également l'occasion de profiter des journées théâtrales pour enfants qui se déroulent au niveau de l'annexe de la maison de la culture d'Azazga.

Des représentations théâtrales, de la magie, de clowns et autres activités seront au menu jusqu'au 30 décembre prochain. Gâtés sont les enfants de Tizi Ouzou, puisque même le Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou rime avec l'enfance et ses merveilles à travers les journées nationales du théâtre pour enfants.

Celui-ci connaît la participation de plusieurs troupes théâtrales venues de différentes wilayas du pays rien que pour égayer les enfants et dessiner le sourire sur leur visage à l'occasion de ces vacances d'hiver, à condition que les parents se détachent un peu de leurs occupations quotidiennes et offrir un moment de plaisir à leur progéniture.

A. Drifa

Publicité

pack tablette

Poids plume pour une offre costaud à prix léger !





+ 6 mois d'internet ILLIMITÉ
avec 500 Mo chaque mois en 3G++ dans les wilayas couvertes

= 14900 DA

Huawei MediaPad T1

1 Go RAM | Jusqu'à 32Go | Dual Cam | X4 CPU | 1024x600 | ANDROID | 278g

Les packs, encore une raison d'être et de rester chez le numéro 1

HUAWEI

www.mobilis.dz

موبيليس mobilis

Le Jeune Indépendant du 21/12/2015 / ANEP N° 359 088